

Bulletin de liaison des Amis du Mémorial Alsace-Moselle

Nouvelle formule !

© MAM, Bogner

Sommaire

- 1 Éditorial
Jean-Marie Esch
- 2 – 5 Fraternité
Marcel Spisser
- 6 – 11 Les rendez-vous de l'AMAM
Cafés d'histoire
- 12 – 15 Strasbourg, une capitale
européenne, atout de la France
Cyrille Schott
- 16 – 17 Le Parlement européen doit rester
à Strasbourg
Cyrille Schott
- 18 – 19 Les pages du Mémorial
Delphine Pellenard
- 20 – 27 **Dossier** Une famille alsacienne
dans la tourmente de l'Histoire
1870-1940
Jean-Joseph Feltz
- 28 – 30 Georges Torri, déporté, incorporé
de force
Christophe Adam et Martine
Bissler-Zerringer
- 32 – 34 Le mémorial de la grange
d'Isenschnibbe à Gardelegen
Jean-Michel Roth
- 36 – 39 Défilé Libération : une remarquable
création des élèves du lycée Jean
Rostand de Strasbourg
Dorianne Rapp et Paul-André Havé
- 40 – 41 Notre rubrique cinéma
Denis Jung
- 42 Le pari de Jean-Louis Spieser :
remplir la cathédrale de Strasbourg
en hommage aux Incorporés de
force
Marcel Spisser
- 43 Hommage à Paul Collowald
Marcel Spisser
- 44 – 45 Le coude rhénan
Bertrand Merle
- 46 – 47 Le 11 novembre 2025 aux Invalides
Jean-Marie Esch
- 48 Les morceaux choisis
Serge Barcellini
- I – IV Fiches Pédagogiques : Les marques
postales, témoins de l'histoire
Jean-Marie Esch

Toujours incompris ?

Le 14 octobre, dans un billet posté sur *Mediapart*, Michel Trésallet fils d'un résistant de Tulle, s'offusque de l'inscription « morts pour la France » accordée aux Incorporés de force suite à une récente convention signée entre le Souvenir français et la région Grand Est. « Pourquoi ne pas inclure aussi les volontaires français de la division Charlemagne ? » Dans son billet il qualifie de « voyous » les membres de l'ADEF (Association Des Évadés et Incorporés de Force) qui avaient traduit en justice Robert Hébras, rescapé du massacre d'Oradour-sur-Glane, pour ses propos sur les Alsaciens enrôlés « soi-disant de force dans les unités SS . Tous les témoins des massacres de Tulle, d'Oradour et d'ailleurs sont catégoriques, aucun des SS présents ne rechignait à exécuter leur sinistre travail » insiste-t-il.

« Étaient-ils incorporés de force ou volontaires ? »

Il poursuit : « On parle beaucoup des Malgré-nous avec des sanglots dans la voix, mais on ne parle jamais de ces Alsaciens qui ont refusé de s'engager dans la *Wehrmacht* ou la *Waffen SS* », citant les résistants du réseau Wodli, de la Main Noire ou encore du groupe Derhan.

Ce texte a provoqué de nombreuses réactions. L'historien Nicolas Mengus qui a réalisé une frise, mélange de *storyboard* et de BD, illustrant la pièce d'Igor Futterer *La cigogne n'a qu'une tête*, réplique : « Comparativement, le nombre de Français collaborateurs, dénonciateurs et engagés volontaires dans la LVF (Légion des Volontaires Français) est bien plus élevé qu'en Alsace-Moselle annexée de fait. »

La députée haut-rhinoise Brigitte Klinkert rappelle que la mention « mort pour la France » pour les incorporés de force est loin d'être nouvelle et fut demandée par le général de Gaulle dès l'après-guerre. Par ailleurs elle a inauguré une plaque dédiée aux Malgré-nous en Lituanie et en Arménie.

Enfin les résistants évoqués par M. Trésallet sont présentés dans notre Mémorial dont la fréquentation fait mentir ce propos de Luc Elling, incorporé de force : « Mon cœur reste meurtri de voir qu'une bonne partie de mes compatriotes de la France profonde reste dans une totale ignorance du tragique destin vécu par les Alsaciens pendant la guerre. »

Jean-Marie Esch,
président de l'AMAM

Fraternité

La chronique de notre président honoraire



© DR

Les Incorporés de force à l'école, au collège et au lycée : fiches pédagogiques



Lors de son passage en Alsace – notamment au Mémorial de Schirmeck – le 23 novembre 2024, le président de la République a été très clair. Évoquant les enfants d'Alsace et de Moselle habillés d'un uniforme qu'ils abhorraient, au service d'une cause qui les rendait esclaves et menacés de représailles sur leur famille en cas de désobéissance, Emmanuel Macron a conclu : « **Cette tragédie doit être nommée, reconnue et enseignée car elle est celle de notre nation.** » Interprétation : notre histoire régionale doit désormais être intégrée à notre histoire nationale et devra donc figurer dans les manuels de nos collèges et lycées. Il s'agit en fait de la reconnaissance des spécificités alsaciennes et mosellanes, et l'aboutissement d'un long combat mené par les enseignants épaulés par des femmes et hommes politiques et parfois par des survivants de ces tragédies.

En réalité, dans notre région, la plupart des professeurs, ceux surtout qui ont des racines locales, avaient suffisamment de bon sens pour intégrer l'histoire de leur proche environnement à leur programmation, et cela avec l'approbation voire la

bienveillance de leur corps d'inspecteurs, la satisfaction des parents d'élèves et un intérêt évident pour les jeunes scolarisés désireux de connaître le passé de leurs ancêtres. Les programmes officiels d'il y a 40-50 ans encourageaient d'ailleurs et préconisaient l'utilisation de situations locales intégrées dans l'histoire globale. Problème : la recherche de documents pour rendre concrète une telle démarche était chronophage avant l'arrivée d'Internet (d'autant plus que selon un ancien président de la République les enseignants ne travaillent que six mois par an)...

Dans un premier temps les professeurs pouvaient encore bénéficier d'un apport unique et exceptionnel : l'appel aux survivants, anciens résistants, déportés, Incorporés de force, passeurs, rescapés de Tambov ou du Struthof. Aucun document ne pourra remplacer auprès des jeunes ces témoignages, mais le temps passe hélas. Au fur et à mesure de la disparition de ces témoins, l'Alsace a pu compter sur l'engagement d'hommes et femmes politiques conscients du problème et soucieux d'entretenir la mémoire de notre passé. Certains d'entre eux (Philippe Richert, Jean-Laurent Vonau, Alphonse Troestler,...) lancèrent l'idée d'un lieu qui ferait la synthèse de nos spécificités historiques. Le couronnement de leur réflexion fut la construction du Mémorial Alsace-Moselle de Schirmeck, une extraordinaire réussite et un merveilleux outil pédagogique ! Aucun enseignant de la Région ne peut désormais se plaindre d'un manque de documents sur cette période ; un passage par la Vallée de la Bruche suffit à éclairer les élèves sur l'histoire de l'Alsace-Moselle.

Pour faciliter la recherche d'informations, afin de sélectionner des documents et construire des propositions pour leur exploitation pédagogique, les Amis du Mémorial (AMAM) ont décidé dès 2009, donc bien avant l'appel du président Macron, de publier des « fiches pédagogiques ». Depuis seize ans chaque numéro de leur revue *Le Courrier du Mémorial* comporte un dossier de 4 pages comprenant des documents et des suggestions pour leur exploitation pédagogique. Jusqu'à ce jour, 32 thèmes ont été abordés (voir sommaire ci-après, page 5) balayant principalement l'histoire de la Seconde Guerre mondiale, de l'évacuation à la libération, en

Préface de Brigitte Klinkert, ancienne ministre, députée de Colmar

Préface
Préface
Préface
Préface

Préface

Longtemps, les incorporés de force d'Alsace-Moselle ont été absents du récit national. Leur drame — enrôlés de force dans l'armée allemande, souvent envoyés sur le front de l'Est, parfois considérés à tort comme des traîtres — a été trop souvent ignoré, tu ou mal compris. Comme si l'histoire « officielle » ne savait pas comment l'intégrer.

Aujourd'hui, les choses changent. Pour la première fois, au plus haut niveau de l'État, cette histoire est reconnue. Le président de la République l'a affirmé avec force : « la tragédie des incorporés de force doit être nommée, reconnue et enseignée ». Une plaque sera bientôt apposée aux Invalides, lieu hautement symbolique de la mémoire militaire française, pour honorer ces destins brisés, ces parcours contraints, ces vies sacrifiées.

Cette reconnaissance est un tournant. Une promesse de vérité. Une chance aussi, pour notre jeunesse, de mieux comprendre le passé pour mieux construire l'avenir.

Ce recueil de fiches pédagogiques s'inscrit pleinement dans cette dynamique. Il ne se contente pas de combler les silences des manuels scolaires : il donne des clés pour comprendre, pour interroger, pour transmettre. Il s'adresse aux enseignants, aux élèves, mais aussi à tous ceux qui veulent donner du sens à l'histoire locale dans le cadre national.

À travers des documents d'archives, des témoignages poignants, des exercices adaptés, il retrace la situation singulière des Alsaciens et Mosellans pendant la Seconde Guerre mondiale : l'annexion, l'endoctrinement, la déportation, la résistance, le retour en Alsace, la mémoire souvent douloureuse. Ce travail pédagogique de fond est essentiel. Il permet de relier l'histoire aux mémoires, les faits à l'émotion, le savoir à l'humanité.

Je veux ici saluer les enseignants qui s'en empareront avec intelligence et sensibilité. Leur rôle est capital. Transmettre cette histoire, c'est donner à nos jeunes les outils pour comprendre que la liberté, la paix et l'identité sont des conquêtes fragiles, parfois arrachées dans la douleur.

En tant qu'élue alsacienne, je me réjouis de voir enfin la Nation regarder cette page de son histoire avec la justesse qu'elle mérite. Le temps du silence est révolu. Voici venu celui de la reconnaissance.

Brigitte Klinkert



Brigitte Klinkert © Rue89

L'Alsace et la Moselle pendant la Seconde guerre mondiale



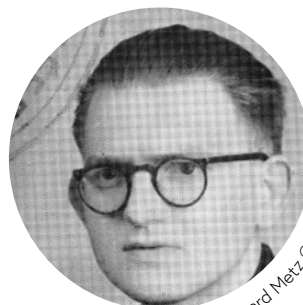
François Amoudruz © Claude Truong Ngoc



Edmond Fischer © DR



Laure Diebold-Mutschler © DR



Bernard Metz © DR



Tomi Ungerer © Claude Truong Ngoc

Sommaire Sommaire

Sommaire

1. François Amoudruz : le devoir de mémoire
2. Art, mémoire et pédagogie
3. Une œuvre littéraire, document historique
4. À l'aide de témoignages variés, découvrir et décrire la situation des évacués d'Alsace en septembre 1939
5. Utiliser la B.D. comme support pédagogique
6. À l'école nazie sous l'annexion en Alsace-Moselle
7. Sport et nazisme
8. Le camp de sûreté de Schirmeck-La Broque
9. Une jeunesse intoxiquée
10. Les incorporés de force
11. Malgré-nous en terre normande
12. Les Malgré-elles
13. Que s'est-il passé à Tambov ?
14. La libération des 1500
15. Réflexions sur l'engagement
16. Étude d'un journal de la Résistance
17. Le maquis de la Waldkapelle
18. La résistance des Alsaciens-Mosellans
19. Comment rédiger la biographie d'un personnage historique ?
20. Réflexions sur le terrorisme
21. Comprendre la spécificité de l'histoire de l'Alsace à travers le vécu de la famille Pfaadt
22. Histoire et fiction : l'historien et le romancier
23. Leclerc et la 2^{ème} D.B. De Dabo à Fessenheim : novembre 1944 - février 1945
24. Les troupes d'Outre-Mer dans la libération de l'Alsace-Moselle
25. Utilisation pédagogique d'un document filmique
26. La réconciliation franco-allemande
27. Paul Collowald, pionnier de l'Europe à unir
28. Découvrir l'histoire de la réconciliation franco-allemande à travers un artiste et son œuvre : Tomi Ungerer
29. Ateliers pédagogiques du Mémorial de Schirmeck
30. La guerre des crayons
31. Quelles frontières pour les Balkans ?
32. Enseigner l'histoire

Commander

Les fiches pédagogiques du Mémorial d'Alsace-Moselle 2009/2015

« L'Alsace et la Moselle sous la Seconde Guerre mondiale »

Retourner le bulletin ci-dessous photocopié et complété, règlement par chèque à l'ordre de l'AMAM à : Philippe Schuhler 4, rue des Tonneliers 67650 Dambach-la-ville. Pour plus d'informations : phil.schuhler67@gmail.com 15€ (frais de port compris)

NOM PRÉNOM

ASSOCIATION ou COMMUNE

ADRESSE

CP VILLE

TÉL

EMAIL

..... exemplaires x 15 € = € (frais de port compris) Le

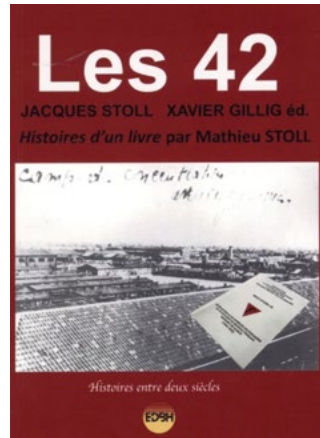
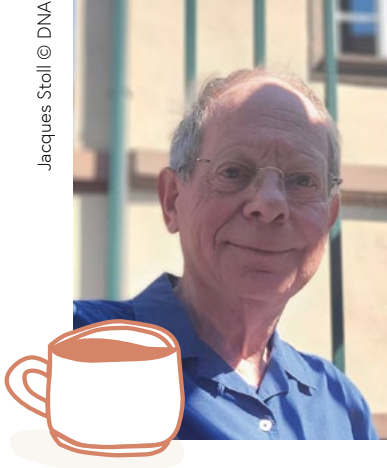
À Signature

Les rendez-vous de l'AMAM

223^e Café d'histoire,
Jacques Stoll, ancien magistrat

Au
Mémorial,
27 mai
2025

Jacques Stoll © DNA



Né à Colmar en 1949, Jacques Stoll a grandi dans une famille de descendants de viticulteurs installés à Kaysersberg depuis le 18^{ème} siècle.

Après une licence en droit (1971) et un diplôme sur les pollutions et les nuisances (1973) il s'intéresse à partir de 1974 à la photocomposition puis de 1983 à 1986 à la création de la Nef des sciences de Mulhouse.

À partir de 1986 il est chargé de communication chez Danone à Strasbourg et à Paris. En 1992 il intègre la magistrature où il exerce plusieurs fonctions : juge d'instance, président de tribunaux,... à Saint-Dié, Ajaccio, Brest, Caen. Retraité depuis 2013, il s'est investi dans diverses associations artistiques et sociales. Par ailleurs Mathieu Stoll (diplômé de l'École des chartes) qui écrit la postface du livre, est le fils de Jacques Stoll et le petit-fils de Martin Stoll qui a rédigé la première édition de « Les 42 ». Martin était enseignant, puis censeur et proviseur.

Les 42

Au terme de la désastreuse campagne militaire de 1940, les hommes du rang et les officiers de réserve de l'armée française ont été démobilisés et renvoyés dans leurs foyers. Parmi eux, environ 500 officiers de réserve alsaciens sont rentrés chez eux, dans une Alsace abandonnée par la France, annexée de fait par les nazis.

Au printemps 1944, les troupes allemandes ayant un fort besoin d'encadrement, le *Gauleiter* Wagner eut l'idée d'incorporer dans l'armée allemande ces officiers de réserve alsaciens démobilisés, comme avaient été précédemment Incorporés de force les hommes du rang.

Pour tester la pertinence d'un tel recrutement, une cinquantaine de ces officiers de réserve ont été convoqués, et la proposition de les incorporer dans l'armée allemande leur a été faite. 42 d'entre eux ont refusé de revêtir tant l'uniforme de la *Wehrmacht* que celui des régiments de combat de la SS. Ils furent alors déportés au camp de concentration de Neuengamme, déclarés *Nacht und Nebel* (Nuit et brouillard) et répartis dans divers commandos de travail. Dès lors, leurs familles n'eurent plus aucune nouvelle d'eux. Seuls vingt d'entre eux survécurent à l'épreuve des camps et revinrent chez eux à partir de mai 1945. Mais, devant leur résistance à cette incorporation, les nazis ont renoncé à convoquer les quelque 800 autres officiers de réserve alsaciens. Le sacrifice de ces 42 patriotes leur a ainsi sans doute sauvé la vie.

Dans les années 80, quarante ans après leur retour, les rescapés ont souhaité qu'un récit vienne rappeler leur calvaire afin que la mémoire de ces faits demeure. Ils ont confié cette tâche à l'un d'entre eux, Martin Stoll, qui a réuni les témoignages déjà existants rédigés par certains des rescapés, en a suscité d'autres, et a dirigé la conception et la publication en 1987 d'un ouvrage qui s'est intitulé *Nous étions 42*. Cet ouvrage était principalement destiné aux familles des 42, mais il a également été diffusé plus largement.

Quarante ans, ou presque, après la sortie de cet ouvrage, à l'heure où il semble particulièrement important qu'une telle mémoire ne se perde pas, et puisse servir d'exemple aux générations à venir, certains des enfants et petits-enfants de ces 42 ont souhaité rééditer l'ouvrage, avec la volonté de lui donner un maximum de visibilité. Le texte original, repris dans son intégralité, n'a évidemment subi aucune modification, mais s'est en revanche enrichi de notes que la recherche historique a permis de développer depuis la première édition, ainsi que de portraits, pour l'essentiel issus de photos collectives et des illustrations de diverses collections.

La postface rédigée par l'historien Mathieu Stoll analyse à partir des archives de ce dernier de quelle façon dans les années 80, à travers les contributions des uns et des autres, s'est établie sur un plan historique la place de ces 42 héros.

Jean-Marie Esch,
président de l'AMAM

224^e Café d'histoire, Alain Hirschler, ancien juriste

Au Michel,
13 juin
2025



Alain Hirschler ou la mémoire d'un ancien enfant caché

Né à Mulhouse en novembre 1938 quelques jours après la Nuit de Cristal, le grand pogrom visant les juifs dans l'Allemagne nazie, Alain Hirschler inlassablement fait revivre la mémoire de ses parents emportés par la Shoah.



Invité à Strasbourg le 13 juin dans le cadre des Cafés d'Histoire, Alain Hirschler y a présenté son deuxième livre. Alors que le premier était consacré quasi-exclusivement à son père, René Hirschler, rabbin de Mulhouse puis grand rabbin de Strasbourg et du Bas-Rhin (aumônier militaire israélite en 1939 comme son propre père Raoul l'avait été en 1914), le second livre s'ouvre à

d'autres thèmes. La personnalité de sa mère, Simone Hirschler, apparaît ainsi avec le texte intégral d'une conférence avant-gardiste que la jeune femme avait présentée en 1936 à Paris autour du thème audacieux *Féminisme et Judaïsme* :

« Simone Hirschler évoque bien sûr la situation de la femme juive qui a moins de droits qu'un homme dans la sphère religieuse. Mais elle relève que la République Française prive également la femme de nombreux droits. Ainsi dans le gouvernement de Léon Blum, il y a plusieurs femmes ministres qui n'ont pas le droit de vote à cette époque ! »

Simone Rose Hirschler était alsacienne, née Lévy à Mulhouse en 1911, d'un père mulhousien à la tête d'une petite entreprise de textile et d'une mère née à Sarreguemines. Celle-ci, Berthe Coblentz, jouera un grand rôle dans la vie des trois enfants Hirschler, Alain le benjamin et ses deux sœurs.

« Je n'ai pratiquement pas connu mes parents. La dernière fois que nous nous sommes vus, c'était en novembre 1943 quand ils nous ont emmenés en Haute-Savoie à Combloux dans un home d'enfants. La famille a fêté sobrement mes 5 ans. Ce fut la dernière fois que mes sœurs Josseline et Miriam et moi avons vu nos parents. »

Ceux-ci, repartis à Marseille en ayant en tête un projet de fuite en Suisse, sont arrêtés le 22 décembre. S'ensuit un parcours jalonné d'étapes à Drancy puis à Auschwitz où Simone décèdera à 32 ans en avril 1944 tandis que son mari, après avoir fait une « marche de la mort » mourra à 39 ans en avril 1945 à Ebensee, annexe du camp de concentration de Mauthausen.

Plus tard, le couple aura droit à la mention *Morts pour la France* tandis que celui formé par Georges et Marie Louise Mazeau qui avait recueilli les enfants en Auvergne à La Bourboule sera reconnu *Juste parmi les Nations*.

« Ils ont eu cette reconnaissance à titre posthume, Comme ils n'avaient pas d'enfant, la plaque commémorative a été apposée à la mairie de la commune. J'y étais, bien sûr. »

Avec pudeur, Alain évoque son parcours d'enfant caché dans trois endroits successifs : « Nous avons quand même eu la chance de rester ensemble tous les trois ! Miriam la grande sœur nous « drivait »



avec énergie. Nos parents nous avaient laissé une lettre nous recommandant d'être sages et de penser à eux comme ils pensaient à nous tous les soirs... » Mais les retrouvailles n'auront pas lieu.

Alain Hirschler affirme que sa mémoire familiale commence en 1945 lors d'une réunion de famille dans un hôtel de Chamalières. Il est sur les genoux de sa grand-mère et apprend qu'il ne reverra jamais ni son père ni sa mère. L'oncle Francis Lévy qui avait fait ses études de médecine à la faculté de Strasbourg est nommé tuteur. « Nous ne sommes pas revenus à Mulhouse car il n'y avait plus rien. Notre oncle put reprendre le cabinet médical d'un collègue à Argenteuil, en banlieue parisienne. Il nous a installés avec sa mère, notre grand-mère, dans un petit appartement du 12^e arrondissement. »

Alain Hirschler évoque une coïncidence : « Je jouais dans la cour de récréation avec un copain de l'école primaire, Émile. On a mis 6 mois avant d'apprendre réciproquement que nous étions tous les deux orphelins de parents morts en déportation ! »

Celui qui fut juriste après des études interrompues et des cours du soir habite toujours à Paris. Mais il n'hésite jamais à se rendre en Alsace ou ailleurs pour jouer en concert avec sa clarinette ou interve-

nir auprès de collégiens ou de lycéens afin de faire connaître le parcours héroïque et tragique de ses parents .

René, autorisé à visiter les camps du Sud de la France (Gurs, Rivesaltes..) en tant qu'aumônier général était venu en aide à plusieurs internés « notamment en faisant sortir des vieillards et des femmes enceintes. Simone, elle, avait impulsé par courrier de nombreux envois de colis. »

À titre posthume, Simone est décorée de la Croix de Guerre avec étoile d'argent et la médaille de la Résistance est attribuée à René. Alain, pour son infatigable force de témoignage, a été décoré des *Palmes académiques* en 2022.

Interrogé sur la terrible actualité concernant Gaza et Israël où vivent des descendants de René et Simone, il lâche juste que « toutes les guerres sont affreuses » et qu'il faut vite « le retour des otages et l'établissement de la paix entre tous les peuples de la région ».

Marie Goerg-Lieby,
présidente de l'AERIA
(Association pour des études sur la Résistance
intérieure des Alsaciens)

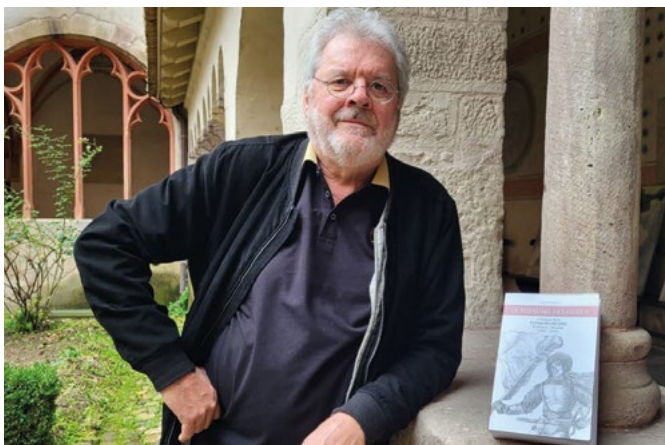


222^e Café d'histoire, Charly Damm, ancien inspecteur de police

Au Michel,
25 avril
2025

Le royaume des Gueux – L'histoire de la guerre des paysans en Alsace-Moselle (1493-1525)

Charly Damm © DNA



Charly Damm est originaire de Soucht au Pays de Bitche. Il a la passion de l'histoire, de la musique, de la danse et du théâtre qu'il cristallise à travers d'étonnants spectacles. Il souhaite partager et transmettre l'histoire de sa région.

Il est l'auteur de plusieurs bandes dessinées comme Strasbourg ville libre, Les Malgré-nous... et de romans comme Niclaus Findel, Peter Hans...

Pour le cinq centième anniversaire de la guerre des Paysans, Charly Damm travaille pendant six ans avant de publier le roman de la guerre des paysans en Alsace, *Le royaume des Gueux*.

Charly a pour cela réalisé un énorme travail de documentation qui nous permet de rencontrer :

- les humanistes : Érasme, Jérôme Gebwiller (dirc-

teur de l'école latine de Sélestat), Beatus Rhenanus, Jacques Wimpfeling

- les réformateurs : Martin Luther, Mathieu Zell, Martin Bucer, Wolfgang Capiton
- le roi François 1^{er}, le duc Antoine de Lorraine, ses frères Claude de Lorraine ou de Guise, Jean III de Lorraine, Louis de Lorraine, François de Lorraine
- le *Stettmeister* (maire) de Strasbourg Jacques Sturm
- les meneurs des révoltes : Joss Fritz et Érasme Gerber
- l'imprimeur Lazare Schurer
- l'historien Nicolas Volcyr de Serrouville, témoin oculaire.

Grâce à son imagination nous suivons le destin des trois frères Heydorf :

- Steffe qui devient boucher puis retourne dans le monde agricole
- Fritz qui embrassera une carrière ecclésiastique
- Johan qui s'engage comme lansquenet.

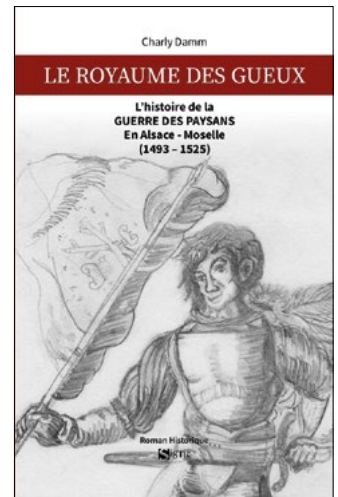
Leur père avait participé en 1493 au premier *Bundschuh* (« chaussure à lacets », emblème des paysans alors que les nobles eux chaussaient des bottes).

Charly explique les raisons des trois soulèvements :

une série de mauvaises récoltes, une réaction contre les seigneurs laïcs et ecclésiastiques qui alourdissaient les impôts et enlevaient des droits communaux.

La charte des *XII Articles de la paysannerie* rédigée à Memmingen en 1525 est un catalogue de revendications fondées sur l'Évangile. Les paysans demandent le droit d'élire leur pasteur, le rejet de la petite dîme, de la mainmorte, la fin du servage, la liberté, le droit de chasse et de pêche, le retour aux biens communs.

Il montre comment dans un premier temps les réformateurs ont pu encourager les révoltes paysannes, mais la volte-face de Luther va enclencher la répression. Le duc de Lorraine massacre les paysans, notamment à Saverne puis à Scherwiller.



Jean-Marie Esch,
président de l'AMAM

« Comme Érasme Gerber, Joss Fritz fut l'un des meneurs des révoltes paysannes qui enflammèrent le Saint Empire au début du XVI^e siècle. »



Reproduction à partir d'une gravure sur bois A. Dürer © DR



225^e Café d'histoire, Cyrille Schott, préfet honoraire de région

Au Michel,
18 septembre
2025

Un Alsacien à l'Élysée, 1982-1987

Cyrille Schott © DR



Cyrille Schott, né en 1949, fait des études d'histoire et de sciences politiques à Strasbourg et réussit l'ENA. Secrétaire général de la Nièvre, il rencontre François Mitterrand, Président du conseil général qui le reçoit très courtoisement. Cyrille poursuit sa carrière comme préfet, notamment dans le Territoire de Belfort et dans le Haut-Rhin. Il est aussi conseiller maître à la Cour des comptes, membre de l'Académie d'Alsace, directeur de l'Institut National des Hautes Études de la Sécurité et de la Justice, membre d'Europe Défense, président de l'association Raoul Clairchard (aide aux personnes handicapées), membre de l'AERIA (Association pour l'Étude de la Résistance Intérieure des Alsaciens) où il a milité pour que le collège de Brumath porte le nom de Marcel Weinum. D'août 1982 à 1987 il a été appelé à l'Élysée par le Président François Mitterrand. Conseiller technique au cabinet de la Présidence, il a assuré de multiples missions et fonctions.

En charge du courrier du Président

Chaque mois Cyrille fait une synthèse des 400 lettres envoyées au Président. Les deux tiers sont des requêtes. D'autres expriment leur sentiment sur l'action gouvernementale. Certaines sont plus personnelles. 1% sont des lettres d'injure ou de déséquilibrés.

Missions historiques

Cyrille retrace dans *La rose et le lys* la célébration du millénaire capétien en 1987. Le Président tenant à montrer la continuité de l'État est à côté du comte de Paris, représentant du trône de France. Dans le même esprit en avril 1983 François Mitterrand fait lire une messe anniversaire pour la mort de Georges Pompidou et en 1990 célèbre le centenaire de la naissance du général de Gaulle avec l'écrivain Maurice Druon et l'aide de camp Geoffroy de Courcel.

En 1985 le Président confie à Cyrille la création du musée du septennat. Les cadeaux reçus seront exposés dans l'ancien couvent Sainte-Claire à Château-Chinon.

Liens avec les religions

Cyrille représente le président de la République aux cérémonies culturelles :

- à la Grande Mosquée de Paris à l'occasion de la célébration de l'Armistice de 1918 en 1982, 1983, 1984 et à la rupture du jeûne en mai 1986
- à la Grande Synagogue à l'occasion de la réunion du Congrès Juif Mondial Europe à Strasbourg au Conseil de l'Europe pour le 40^{ème} anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale, le 16 mai 1985
- au Temple protestant de l'Étoile à Paris
- à l'Église Melkite Saint-Julien-le-Pauvre le 16 Juin 1985 pour le jubilé d'or de Mgr Nasrallah en présence du patriarche des Grecs catholiques melkites, SB Maximos V Hakim, et du cardinal Lustiger, Ordinaire des catholiques de rite oriental en France
- à la venue du pape à Lyon, le 4 octobre 1986
- à la canonisation de Guillaume Courtet à Rome, le 18 octobre 1987.

Maire du Palais de la Maison Élysée

À son arrivée en 1982, les couloirs sont à refaire, le courant est de 110 volts, le standard téléphonique manuel, les appartements du petit personnel en pauvre état. Cyrille en entreprend la modernisation et l'humanisation en veillant à la qualité architecturale et en mettant en concurrence plusieurs entreprises. La salle des fêtes construite sous Sadi Carnot en 1889 est rénovée. Les cuisines sont modernisées. Une crèche est créée. Onze services sont informatisés en quatre ans. Perrine Caravaggio, responsable du service des Archives de l'Élysée, lui dédicace un article dans la *Gazette des Archives* « À Cyrille Schott, sans qui les archives présidentielles françaises en seraient encore à la préhistoire ». Dans un article du *Figaro* du 16 mai 1994 « Voyage à l'intérieur du Château-L'Élysée de François Mitterrand », Christine Clerc décrit « [...] les équipements d'un siège de grande entreprise. Depuis une dizaine d'années, la palais a été modernisé... On n'en finirait pas de décrire les raffinements de modernité et de tradition. »

L'Alsace : le synchrotron

Le synchrotron promis à l'Alsace et finalement installé à Grenoble. Cela provoqua des manifestations et le boycott de la visite du Président François Mit-

terrand à Strasbourg pour la célébration du quarantième anniversaire de la Libération en novembre 1984.

Centenaire de la statue de la Liberté à New York

En juillet 1986 Cyrille fait inviter dans l'avion présidentiel Edmond Gerrer le maire de Colmar, patrie du sculpteur Auguste Bartholdi ainsi que Marcel Rudloff, président du Conseil régional et Jean-Marie Bockel, ancien ministre.

Le bac Drusus

Le bac Drusus relie la France à l'Allemagne. Il a été financé par la commune de Drusenheim dont le maire est le père de Cyrille qui, pour l'inauguration tenait à faire flotter les drapeaux français, allemand et européen et à organiser une fête transfrontalière. Cela suscita des polémiques mais le Président donna son accord.

Jean-Marie Esch,
président de l'AMAM

Extraits du texte de Cyrille Schott

Jeudi 3 octobre 1985, visite de Gorbatchev en France, « Soirée baroque à Versailles »

Son Excellence, selon la titulature officielle, Monsieur le secrétaire général du Comité central du Parti communiste de l'Union soviétique, membre du Présidium du Soviet suprême de l'U.R.S.S, Mikhaïl Gorbatchev, est en visite officielle en France. Le Président de la République et Madame François Mitterrand offrent en son honneur, et celui de Madame Gorbatchev une soirée à l'Opéra du château de Versailles, le jeudi 3 octobre 1985. « Anacréon », opéra en un acte de Jean-Philippe Rameau, est présenté par l'ensemble vocal et instrumental Les Arts florissants, dirigé par William Christie...

À l'issue de la représentation, qui a duré quarante-cinq minutes, [...] le couple présidentiel et ses hôtes rejoignent en voiture le Grand Trianon, où un dîner restreint va être servi en leur honneur dans le Salon des Glaces [...]

Les invités à la soirée ont dû quitter leur voiture officielle devant les grilles du château. Des autocars doivent les transporter au Grand Trianon, où un dîner-buffet va leur être servi dans la galerie des Cotelles.

En tant que conseiller technique au cabinet du Président ayant la supervision des résidences présidentielles, j'ai été conduit à veiller à la bonne organisation de la soirée. Une partie du Château de Versailles, Trianon-sous-Bois est en effet l'une de ces résidences. J'ai organisé les réunions préparatoires nécessaires. Ce jeudi 3 octobre, je m'assure de près sur place du bon déroulement de la soirée.

Or, je vois les invités sagement alignés en une longue rangée en train d'attendre l'embarquement dans les cars destinés à leur transport. Cependant, nul véhicule n'est visible ni n'apparaît. Je comprends vite qu'il y a eu un loupé.

Je suis à proximité du directeur départemental des polices urbaines en uniforme, le chef des policiers. Je l'invite à m'accompagner dans un sprint jusqu'aux grilles du château gardées par des policiers en uniforme. Devant, se pressent dans un certain désordre les véhicules des personnalités conviées au spectacle, mais ils ne sont pas les seuls. En effet, m'explique le chef des policiers, une seconde représentation va avoir lieu au bénéfice des mécènes du château, regroupés dans une fondation. Leur aisance transparaît dans leurs véhicules, plus luxueux que ceux des personnalités officielles.

Je donne les instructions suivantes, validées par leur chef, aux policiers gardant les grilles : faire entrer dans le château et les orienter vers l'opéra les véhicules des personnalités, après un contrôle sommaire des chauffeurs pour s'assurer qu'ils transportaient ministres, ambassadeurs, grands chefs d'entreprises et autres invités de l'Élysée ; en revanche, ne pas laisser pénétrer dans l'immédiat les véhicules des personnes venues pour la seconde représentation, en fait les véhicules les plus luxueux ; indiquer aux chauffeurs des voitures conviées à entrer qu'ils doivent prendre les personnes attendant dans la file selon leur rang dans celle-ci, sans se préoccuper de savoir s'il s'agit de leur patron, et qu'ils doivent les conduire au Grand Trianon. C'est du « bricolage », mais nécessité fait loi !

La manœuvre réussit. La file d'attente est résorbée. J'éprouve néanmoins quelque inquiétude, me demandant comment les invités à la soirée ont ressenti les choses. Je rejoins la galerie des Cotelles [...] Je constate qu'ils ne se sont pas vraiment aperçus du loupé [...]

Dans Le Monde du 4 octobre 1985, Charles Vial écrit [...] : « Fantaisie ou nuance du bizarre », si l'on préfère, ce caprice ou peut-être bien cet oubli, du protocole qui laissera ambassadeurs et ministres faire le pied de grue à la sortie de l'Opéra : [...] les cars annoncés pour le transport jusqu'au Trianon se sont égaillés dans les bosquets et ne paraîtront pas. » Cependant il ajoute aussitôt « Ce sera l'ultime clin d'œil avant que l'ordre ne reprenne ses droits. » Il conclut donc sur « l'ordre », ajouterais-je « classique », après le « caprice » baroque.

J'essaie de savoir ce qui s'est passé, mais bute sur le silence des services [...] Quoique frustré, je préfère [...] m'en tenir à cette observation que j'ai pu maintes fois faire pendant mes années élyséennes : le génie du Protocole est de faire croire que tout est parfait, quand en réalité le désordre règne en coulisse. Je me suis rallié à ce génie.

Strasbourg, une capitale européenne, atout de la France

Depuis 75 ans, la ville de Strasbourg abrite de nombreuses institutions européennes, incarnant ainsi un statut de capitale européenne, au carrefour stratégique d'un nombre important d'États du continent.



La cathédrale de Strasbourg © Céline Schnell, Une fille en Alsace, 2023

Ce jour-là, l'ensemble des conseillers maîtres, en formation de chambre du Conseil, était rassemblé dans la Grand'chambre du palais Cambon, le siège de la Cour des comptes. Le train à grande vitesse entre Paris et Strasbourg figurait à l'ordre du jour. Le rapporteur mettait en délibération un avis dans lequel pointaient bien des réserves à l'égard d'un projet reliant la capitale à une ville de province éloignée, du lointain Est de la France. Je demandai la parole. Je me levai et soutins que cet investissement avait une dimension européenne, que le TGV irait au-delà du Rhin, que Strasbourg n'était pas une ville de province quelconque, mais une capitale européenne qui devait être convenablement reliée à la française. Mes collègues étaient des gens bien élevés. Sans qu'ils eussent besoin de me contredire, je perçus dans le regard de ceux installés près de moi l'indulgence polie et légèrement navrée à l'égard d'un Alsacien incapable, selon eux, d'élever son raisonnement

Strasbourg est souvent méconnue en France dans sa dimension européenne. Or, à travers le Conseil de l'Europe elle est la capitale de la « grande Europe », la cité de l'État de droit, par la Cour européenne des Droits de l'Homme elle est la cité des Droits humains, grâce au Parlement européen elle est la capitale législative de l'Union européenne. Elle est également au cœur de la construction de la défense européenne. Les symboles de l'Europe sont nés chez elle. C'est une chance immense pour la France et son rayonnement que cette capitale européenne soit située sur son territoire.

au-delà de l'attachement à sa région natale.

À la vérité, je ne fus pas vraiment surpris. Je me souvins d'une conversation que j'avais eue, alors que j'étais préfet d'un département sous le gouvernement de Michel Rocard, avec l'un de ses importants conseillers, lui-même d'origine alsacienne, mais convaincu par les arguments technocratiques développés dans tant de milieux parisiens, selon lesquels la logique voulait que l'on regroupât à Bruxelles les institutions européennes et donc que l'on y déplacât le Parlement de Strasbourg. Tel fut également le sentiment dominant des auditeurs de l'Institut National des Hautes Études de la Sécurité et de la Justice (INHESJ) que j'ai dirigé entre 2014 et 2016, et qui s'exprimait lors des visites d'information que nous réalisions annuellement à Bruxelles. Ces courtes vues sont hélas si répandues. Or, Strasbourg est, ô combien, capitale européenne !

Strasbourg, capitale de la « grande Europe » et cité des Droits humains



Cour européenne des Droits de l'Homme © Michel Christen, COE

Le 8 août 1949 se réunit dans les salons de son hôtel de ville le fondateur Comité des ministres du Conseil de l'Europe, qui a été créé par le traité de Londres du 5 mai 1949 et qui constitue la première organisation européenne issue de la volonté de tourner définitivement le dos aux horreurs du passé. Deux jours plus tard, le 10 août, dans l'aula de l'Université de Strasbourg débute sa première Assemblée parlementaire. Winston Churchill va y assister. Dans son discours de Zurich le 19 septembre 1946, il

avait appelé à « reconstituer la famille européenne » et à « ériger quelque chose comme les États-Unis d'Europe », dont « le premier pas pratique... prendra la forme d'un Conseil de l'Europe. » Il va appeler, en français, à une « Europe unie » devant les Strasbourgeois venus l'écouter en masse et avec enthousiasme sur la place Kléber, la principale place publique de la ville.

Une année plus tard, le 4 novembre 1950, le Conseil de l'Europe, qui s'est établi à Strasbourg, enregistre un premier succès majeur : l'adoption de la Convention européenne des droits de l'homme à Rome. Inspirée par la Déclaration universelle des droits de l'homme votée par l'Assemblée générale des Nations unies en 1948 à Paris, elle va beaucoup plus loin, en ouvrant une révolution politique et juridique : elle prévoit la création d'une Cour pouvant être saisie par toute personne résidant sur le territoire d'un État membre. La Cour européenne des droits de l'homme, appelée en abrégé la Cour de Strasbourg, voit le jour en 1959. Le Palais des droits de l'homme, conçu par l'architecte britannique Richard Rogers et construit entre 1992 et 1994, abrite aujourd'hui les 47 juges élus par l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et qui veillent à ce que les droits fondamentaux des personnes résidant sur le territoire de l'un de ses États membres soient effectivement garantis. Depuis sa création, la juridiction a rendu plus de 16 000 arrêts, qui ont abouti à de nombreuses modifications de législation et ont renforcé l'État de droit en Europe. Elle fait de Strasbourg la cité des Droits humains.

Lorsque les pays d'Europe centrale et orientale font

tomber le joug des dictatures, le Comité des ministres du Conseil de l'Europe crée en mai 1990 la « Commission européenne pour la démocratie par le droit », communément appelée « Commission de Venise », du nom de la cité où elle fut conçue. Cette Commission va accompagner de façon décisive l'évolution institutionnelle de ces nations vers la démocratie et l'État de droit, ainsi que leur accueil au sein du Conseil de l'Europe. Elle va rayonner au-delà du continent, en diffusant son patrimoine constitutionnel, de sorte qu'elle comprend désormais 61 États membres, dont 15 non européens.

La Russie en ayant été exclue en 2022 après son agression de l'Ukraine, le Conseil de l'Europe réunit 46 États, peuplés de 675 millions d'habitants. Il promeut une action commune dans les domaines économique, social, culturel, scientifique, juridique et administratif, en veillant à la sauvegarde et au développement de la démocratie. Il siège dans le Palais de l'Europe à Strasbourg, faisant de cette ville la capitale de la « Grande Europe », en tant que cité de la démocratie et de l'État de droit.

Strasbourg, ville de naissance des symboles de l'Europe

Le drapeau européen bleu azur aux douze étoiles d'or a été adopté par le Conseil de l'Europe en 1955, avant de l'être en avril 1983 par le Parlement européen, et de devenir ainsi l'emblème de notre Union européenne. Il a été conçu à Strasbourg par Arsène Heitz, un Alsacien dessinateur de talent, qui servait au sein du service du courrier du Conseil de l'Europe.

C'est également à Strasbourg que le Conseil de l'Europe décide en 1972 de faire de « l'Ode à la joie » de Beethoven son hymne, à la suite d'une proposition du « comité sur les autorités territoriales » présidée par le Strasbourgeois René Radius. C'est en 1985 que les chefs d'État et de gouvernement, réunis en Conseil européen, l'adoptent comme symbole officiel de la Communauté économique européenne, qui deviendra l'Union européenne.

Les symboles de l'Europe sont nés à Strasbourg.

« Lorsque la Communauté européenne du Charbon et de l'Acier, la CECA, se met en place, son Assemblée commune s'installe à Strasbourg dans les locaux du Conseil de l'Europe. »





Parlement européen © DR

Strasbourg, capitale législative de l'Union européenne

Lorsque la Communauté européenne du Charbon et de l'Acier, la CECA, se met en place, son Assemblée commune s'installe à Strasbourg dans les locaux du Conseil de l'Europe. Issue de la Déclaration du 9 mai 1950 prononcée par Robert Schuman, ministre français des Affaires étrangères, dans le salon de l'Horloge du quai d'Orsay à Paris, cette Communauté réunit les industries de guerre sous une autorité européenne unique. Elle signifie la réconciliation entre la France et l'Allemagne et, au-delà, ce miracle de la paix inscrit dans le chemin, initié par les six États membres, qui va mener à l'Union européenne. L'accueil de cette Assemblée parlementaire, dont va naître, lors des évolutions successives de la construction européenne, le Parlement européen, constitue un symbole puissant : c'est autour de Strasbourg et de l'Alsace que la France et l'Allemagne se sont affrontées, que l'Europe s'est déchirée. Et c'est là, autour du Rhin, qu'elle s'est retrouvée, que le miracle de la paix s'est accompli !

Le Parlement européen dispose depuis 1999 de son propre palais, appelé modestement le bâtiment Louise Weiss, une splendide expression de l'architecture contemporaine. C'est là qu'il se réunit en session plénière une fois par mois, sauf durant le mois d'août, avec des pouvoirs renforcés depuis son élection au suffrage universel en 1979 et particulièrement par le traité de Lisbonne, entré en vigueur en 2019. Lors de la session plénière, organe suprême de décision, se déroule la discussion finale, sont adoptés les textes, sont posées les questions à la Commission ou au Conseil, se tiennent les débats d'urgence, sont présentées les déclarations de la présidence. Cette session focalise l'attention des médias.

C'est à Strasbourg qu'a été élue, sur proposition du Conseil européen, la présidente de la Commission

européenne et qu'est soumis à un vote d'approbation chacun des 27 commissaires proposés par les États membres, en accord avec la présidente élue de la Commission. C'est à Strasbourg que cette présidente prononce son discours annuel sur l'état de l'Union. C'est à Strasbourg que le Parlement peut, par le vote d'une motion de censure, contraindre la Commission européenne à démissionner.

Ces pouvoirs, législatif et de contrôle, s'expriment à Strasbourg, même si les commissions du Parlement se réunissent le plus souvent à Bruxelles, où se tiennent aussi des « mini-sessions ». Strasbourg est la capitale législative de l'Union européenne.

C'est là aussi que les consciences du monde, comme Nelson Mandela, sont récompensées par le prix Sakharov du Parlement européen, le « Nobel de la paix européen », que se lèvent les voix célébrant l'Europe, comme celles des papes Jean-Paul II et François, qu'est rendu l'hommage solennel à un grand Européen comme Helmut Kohl. C'est là que les dirigeants des États membres viennent présenter, devant le Parlement, leur vision de l'Europe.

Strasbourg, au cœur de la défense européenne

L'Eurocorps a été créé en 1992 à l'initiative de François Mitterrand et de Helmut Kohl. Fort de plus de 1 000 militaires, cet état-major multinational de niveau corps d'armée, auquel participent six nations cadres, la plus récente étant la Pologne, et cinq associées, est capable de commander, pour l'UE ou pour l'OTAN, 60 000 soldats. Il occupe deux quartiers à Strasbourg.

Non loin, dans le Pays de Bade, à Müllheim est situé l'état-major de la brigade franco-allemande, créée en 1989 à l'initiative des deux mêmes hommes d'État, et dont l'une des unités, le 291e Jägerbataillon allemand, tient garnison à Illkirch-Graffenstaden, dans l'agglomération strasbourgeoise. Forte de 6 000 hommes, la brigade est placée dès le temps de paix sous le commandement opérationnel de l'Eurocorps, dont elle constitue la capacité de réaction initiale.

Strasbourg est au cœur de la construction de la défense européenne.

Strasbourg abrite encore d'autres institutions européennes, comme le Médiateur Européen, la chaîne culturelle européenne de télévision Arte, le site opérationnel de l'Agence européenne pour la gestion opérationnelle des systèmes d'information à grande échelle au sein de l'espace de liberté, de sécurité et de justice (eu-LISA), qui gère notamment le système d'information Schengen et le système d'information des visas.

Strasbourg, où souffle l'esprit de l'Europe, fait rayonner la France

Opposer Strasbourg à Bruxelles s'apparente à une faute de l'esprit. La ville belge est la capitale européenne où siègent la Commission et le Conseil de l'UE. C'est la capitale de l'Exécutif, la ville où les responsables politiques et les techniciens de l'Union élaborent les projets et les compromis permettant à l'Europe d'avancer. Son rôle est incontournable et doit être salué. Il est parfois ingrat. Cette capitale

« Le partage des rôles entre Bruxelles et Strasbourg est indispensable à l'équilibre de l'Europe, à sa place dans l'imaginaire des peuples. »



Le quartier européen de Strasbourg © EMS

est la cible de tous ceux qui n'aiment pas l'Europe. Elle incarne, à son corps défendant, ce que certains vilipendent comme « l'impérialisme européen ». Si Bruxelles en devenait la seule capitale, la perte serait immense pour l'Europe, le coup serait terrible pour l'Europe ! Ne resterait comme capitale qu'une ville qui ne peut incarner le rêve d'Europe. C'est à Strasbourg que celui-ci s'incarne. Le cœur de l'Europe bat à Strasbourg, où s'est écrite l'histoire du miracle de la paix. Elle est la capitale où souffle l'esprit. Le partage des rôles entre Bruxelles et Strasbourg est indispensable à l'équilibre de l'Europe, à sa place dans l'imaginaire des peuples. L'Europe dispose de trois capitales, Bruxelles, Strasbourg et Luxembourg pour la justice. Son histoire et sa nature même veulent qu'elle soit polycentrée.

Que cette capitale européenne soit située sur le sol de la France représente une chance immense pour notre pays et son rayonnement. Partout en Europe et au-delà, Strasbourg est connue et les événements qui s'y déroulent bénéficient d'un écho continental, voire mondial. Les présidents et gouvernements français, en ne cessant de soutenir la vocation européenne de Strasbourg, semblent l'avoir compris. Il reste qu'à Paris, dans les régions, parmi les élites, au sein même de la population française, Strasbourg est d'abord vue comme une métropole régionale, mais est méconnue dans cette essentielle dimension européenne. Puisse ce texte éclairer des lecteurs.

Cyrille Schott, préfet honoraire de région
Source
Administration – Revue de l'administration territoriale de l'État, N° 284 © DR

Le Parlement européen doit rester à Strasbourg¹.

Dans sa lettre de réponse à Macron, Annegret Kramp-Karrenbauer, la présidente de la CDU, demande de mettre fin à « l'anachronisme » du siège strasbourgeois du Parlement européen et d'installer celui-ci à Bruxelles. Cyrille Schott s'y oppose et pense que ce serait une perte immense pour l'Europe.



Hémicycle du Parlement européen © European Union 2019, source : EP

Annegret Kramp-Karrenbauer, présidente de la CDU, vient de proposer de mettre fin à « l'anachronisme » du siège strasbourgeois du Parlement européen et d'installer celui-ci à Bruxelles. Cette prise de position fait suite à une déclaration, allant dans le même sens, de la chancelière allemande, Angela Merkel, lors d'une réunion du parti populaire européen à Munich en juin 2018. Nos amis allemands semblent donc, en tout cas du côté de la droite, lâcher Strasbourg ! L'animosité de députés britanniques, voire du leader populiste italien du mouvement 5 étoiles, contre Strasbourg est une chose, venant d'élus hostiles ou du moins fort réservés envers l'Union européenne. Le retournement des responsables allemands est infiniment plus grave, car il vient de nos plus proches partenaires, pour lesquels Strasbourg a, de surcroît, une forte signification historique et sentimentale.

Les arguments en faveur de Bruxelles sont des arguments de commodité, d'efficacité et de finances. Se déplacer à Strasbourg est pénible, soutiennent une majorité de députés européens. Ce déplacement est coûteux, ajoutent-ils, c'est du gaspillage d'argent public. Enfin, siéger toujours à côté de la Commission européenne et du Conseil des ministres à Bruxelles contribuerait à une efficacité plus grande des institutions européennes. Ces arguments ont été réfutés. Alors que les opposants à Strasbourg soutiennent que le siège législatif y coûterait 200 millions d'euros par an, les services du Parlement eux-mêmes évaluent ce coût à 50 millions d'euros, soit 0,0003 % des 160 milliards d'euros du budget 2018 de l'Union européenne. Les déplacements à Strasbourg demandent, certes, un petit effort à nos députés, malgré les améliorations apportées à la desserte de notre capitale européenne, mais cet argument de

¹Il s'agit d'un article paru en 2019, avant le Brexit, lorsqu' Angela Merckel était encore chancelière fédérale d'Allemagne.

commodité est-il si décisif ? Enfin, quant à l'efficacité, la proximité de l'exécutif européen existe déjà pour les réunions des commissions du Parlement et pour les six sessions annuelles dites supplémentaires, par rapport aux douze ordinaires à Strasbourg.

Les arguments avancés pour Bruxelles sont des arguments « technocratiques ».

En vérité, l'efficacité du travail entre les instances européennes tient dans la volonté d'avancer, ou non, sur certains sujets et non aux lieux de réunion. Au demeurant, sous l'angle de l'efficacité, ainsi d'ailleurs que du coût, il conviendrait plutôt de s'interroger sur l'intérêt de laisser le secrétariat du Parlement à Luxembourg.

Les arguments avancés pour Bruxelles sont des arguments « technocratiques ». Bruxelles est, il est vrai, la capitale des techniciens de l'Europe, la ville où s'élaborent les compromis permettant à l'Europe d'avancer. Son rôle est incontournable, même si, à certains moments, il est ingrat. C'est Bruxelles qui est la cible de la méfiance ou de la colère de tous ceux qui vilipendent l'Europe, souverainistes ou groupes de pression insatisfaits des politiques européennes. C'est l'Europe de Bruxelles qui est accusée de n'être pas assez démocratique ou d'ignorer la volonté des peuples, etc. Ces critiques sont dans l'ensemble injustes et il serait souhaitable que les dirigeants des États membres défendent le travail accompli à Bruxelles plus efficacement qu'ils ne le font généralement. Que cela soit juste ou non, toujours est-il que Bruxelles concentre les critiques. Cette ville n'incarne pas le rêve d'Europe, de ce « miracle de la paix », selon l'expression de Pierre Pflimlin.

Dans son histoire, Bruxelles a deux fois tenu une place dans l'aventure européenne. La première du temps des grands-ducs d'occident, de ces ducs de Bourgogne, qui possédaient des territoires à la fois dans le Saint Empire romain germanique et dans le royaume de France, et dont la construction se disloqua, après la mort de Charles le Téméraire en 1477. La seconde fois, en 1556, lorsque l'empereur Charles Quint, épuisé par ses échecs, abdiqua. Cette capitale de l'ancien duché de Brabant, disputée aujourd'hui entre les Wallons et les Flamands, n'a rien dans son histoire de nature à alimenter le rêve européen.

C'est à Strasbourg que celui-ci s'incarne.

C'est autour de Strasbourg et de l'Alsace que la France et l'Allemagne se sont affrontées, que l'Europe s'est déchirée. Et c'est là qu'elle s'est retrouvée ! C'est à Strasbourg que s'est constituée la première assemblée européenne, le Conseil de l'Europe, qui veille spécialement au respect de l'État de droit. La Cour européenne des droits de l'Homme en est fille, elle qui, selon les paroles du pape François, « constitue en quelque sorte la « conscience » de l'Europe... » C'est aussi à Strasbourg que les consciences du Monde, comme Nelson Mandela, sont récompensées par le prix Sakharov, le « Nobel de la paix européen », attribué par le Parlement européen. C'est dans cette cité que les droits humains sont inscrits au cœur même des institutions qui y siègent.

C'est à Strasbourg que se lèvent les voix incarnant l'Europe. Les chefs d'État viennent y présenter, devant le Parlement de l'Union, leur vision de l'Europe et peuvent s'y faire rappeler, comme il y a peu Orbán, le dirigeant hongrois, les valeurs la fondant. Les papes Jean-Paul II et François s'y expriment. L'hommage à un artisan majeur de l'Europe, Helmut Kohl, y est rendu solennellement. Le discours sur l'état de l'Union y est prononcé par le président de la Commission européenne.

C'est à Strasbourg qu'avec le Parlement, le pouvoir législatif de l'Union s'exprime, en portant une attention particulière à tout ce qui touche aux libertés publiques.

C'est à Strasbourg que se lèvent les voix incarnant l'Europe.

Si Bruxelles en devenait la seule capitale, la perte serait immense pour l'Europe. Ne resterait comme capitale qu'une ville de techniciens et de politiques à la recherche de compromis. Et le Parlement ne s'inscrirait plus que dans cette image, en renonçant à tout ce qui fait la spécificité de Strasbourg dans l'imaginaire européen. C'est à Strasbourg que bat l'âme de l'Europe. Elle en est la capitale spirituelle, où souffle l'esprit. Qui aime l'Europe, aime Strasbourg ! Ce sont les pragmatiques, pour ne pas dire les boutiquiers, n'ayant qu'une vision technocratique, matérialiste, marchande de l'Europe, qui luttent contre la place de Strasbourg en son cœur vibrant.

Cyrille Schott,
 préfet honoraire de région
 Source
 Figarovox – Tribune,
 publié le 13/03/2019 © DR

Les pages du Mémorial

Retour sur la saison culturelle 2025

Premier jour d'émission du timbre commémoratif en souvenir du 80^e anniversaire de la libération des camps

Dans le cadre de la commémoration du 80^e anniversaire de la libération des camps de concentration, La Poste a édité un timbre qui pouvait être acheté en avant-première sur les sites du Mémorial Alsace-Moselle à Schirmeck et du Mémorial de l'ancien camp de concentration de Natzweiler-Struthof, à Natzwiller, les 25, 26 et 27 avril derniers.

À l'occasion de leur 20^e anniversaire, les deux sites se sont associés pour éditer une carte postale commune présentant des visages d'hommes et femmes, témoins et victimes des conflits contemporains.

Les 20 ans du Mémorial

Du 20 au 24 juin derniers, l'équipe du Mémorial avait concocté un **programme sur mesure pour petits et grands** pour célébrer les 20 ans du site.

Durant **quatre jours** et par un temps splendide, les événements se sont succédé dans les salles et sur le belvédère du Mémorial :

→ **des concerts** de jazz et de chansons françaises avec le Jazz Ott Quartet, le groupe Froufrou, et le Kaméléon Big Band

→ **des conférences** sur des thèmes relatifs à l'histoire de l'Alsace et de la Moselle : *Les destructions et reconstructions des églises d'Alsace après la Première Guerre mondiale* par Florian Hensel, *Les femmes en résistance et en déportation* par Marie-José Masconi et Frédérique Neau-Dufour, *Le mythe Enigma* par Édmond Kern et *La captivité des Incorporés de force, en particulier à Tambov* par Alphonse Troestler.

→ **des séances de dédicace** en présence de Sophie Lottmann-Miot pour son roman jeunesse *Les amandiers fleuriront à nouveau* ; de Joël Egloff pour *Ces féroces soldats* ; de Pierre Krieger pour *Charles Hueber, le maire oublié de Strasbourg* ; et de Frédérique Neau-Dufour pour *1944-1945 – Struthof, un camp pour épurer l'Alsace*

→ **des démonstrations** sur une rarissime machine à chiffrer Enigma, par Édmond Kern

→ **la visite libre** de l'exposition sonore *La voix des derniers – Écouter pour se souvenir*, conçue par Rembobinette et le Souvenir Français, et de l'exposition *Racines d'Europe, la CECA et les six pays fondateurs* réalisée par les élèves de l'école primaire de la Broque

→ **des visites guidées « découverte »** destinées à faire découvrir le parcours du Mémorial, des visites *L'envers du décor* ouvrant les fonds d'archives et le centre de documentation, et des visites contées jeune public *Jean ou Hans, quelle histoire !*

→ **des jeux** historiques et éducatifs pour les enfants et leur famille intitulés *Sur les traces de Mado, agent secret* et *Chemin d'Europe*.

Le Mémorial aux salons du livre

L'équipe du Mémorial Alsace-Moselle participe régulièrement à des salons touristiques mais aussi à des salons du livre régionaux et nationaux.

Le 21 septembre dernier, le **Salon littéraire des trois abbayes**, organisé à Senones dans les Vosges, a permis de faire connaître la librairie-boutique du Mémorial auprès d'un public local.

Du 3 au 5 octobre, le Mémorial était présent au **Festival international de géographie** à Saint-Dié-des-Vosges pour évoquer l'histoire de l'Alsace-Moselle et toucher un public venu de très loin pour cet événement réputé aujourd'hui au niveau national.

Dans les rayons de la librairie-boutique du Mémorial

« Le Livre » du Mémorial Alsace-Moselle



Disponible depuis quelques semaines à la librairie-boutique, le **catalogue d'expositions du Mémorial** propose une double lecture de l'histoire de l'Alsace et de la Moselle, de 1870 à la construction européenne, à travers une approche historique pointue et une mise en lumière de la scénographie du parcours de visite. De très nombreux documents d'archives issus des fonds du Mémorial, ou de fonds privés et d'institutions publiques, enrichissent ce catalogue.



À retrouver aux côtés d'autres nouveautés dans les rayons de la librairie-boutique en accès libre aux dates et heures d'ouverture du Mémorial Alsace-Moselle.

À vos agendas !

Les vacances de la zone B sont toujours une période propice aux visites guidées.

→ **Visites contées et guidées jeune public** *Jean ou Hans, quelle histoire !* à 11h les **mercredis 22 et 29 octobre 2025**. Pendant les vacances de fin d'année, les visites jeune public auront lieu les **mardis 23 et 30 décembre 2025** à 14h30 et seront suivies d'un goûter de fête offert aux participants (réservation obligatoire).

→ **Visites guidées insolites et immersives** *L'Histoire à la lampe torche* à 18h les **vendredis 14 novembre et 12 décembre 2025** (réservation obligatoire). À partir de 2026, elles auront lieu durant les vacances scolaires de la zone B, à 19h, **vendredi 27 février et 14 avril** (réservation obligatoire).

Concert « Mélodies d'exil »

Par **Lisa Erbès** au violoncelle et **Renaud Gigord** au piano. Organisé par l'association Le Repère. **Dimanche 21 décembre 2025 à 17h** Entrée libre avec plateau. Réservations par téléphone au 03 88 47 45 50 (sous réserve de places disponibles).



Lisa Erbès et Renaud Gigord © DR

Concert Jumble Noël

Par le **Trio Jumble**. Organisé par l'association Le Repère. **Dimanche 28 décembre 2025, à 18h** Entrée libre avec plateau. Réservations par téléphone au 03 88 47 45 50 (sous réserve de places disponibles).

La programmation 2026 en avant première !

Deux expositions rythmeront cette année

→ Exposition *Résistantes !*

Du 2 février au 6 avril 2026, de 9h30 à 18h

Les Pur-Sang, réseau de résistance alsacien, est l'objet de la bande dessinée *Têtes de mule* d'Étienne Gendrin. Son auteur revient sur l'histoire de ce réseau à travers l'exposition qu'il lui consacre. Entrée gratuite. Visite libre.

→ Exposition *Le cinéma nazi en Alsace-Moselle annexée (1940-1945)*

(titre provisoire)

Du 7 septembre 2026 au 4 septembre 2027 de 9h30 à 18h

L'annexion de fait de l'Alsace et de la Moselle au III^e Reich à l'été 1940 entraîne une mise au pas de la culture et une germanisation du secteur. Le cinéma, en plein essor dans les années 30, n'échappe pas à sa nationalisation. Véritable arme politique et économique, il demeure un art apprécié du public alsacien et mosellan qui fréquente en nombre les salles. Entrée gratuite. Visite libre. Exposition en français, allemand et anglais.

Mémorial Alsace-Moselle
Allée du Souvenir Français
à Schirmeck 03 88 47 45 50
contact@memorial-alsace-moselle.com
memorial-alsace-moselle.com

 MemorialAlsaceMoselle

 @memorialsacemoselle

Service communication Delphine Pellenard
et Arnaud Paclot
relationspubliques@memorial-alsace-moselle.com

Service éducatif Guillaume Pellenard
pedagogie@memorial-alsace-moselle.com

Une famille alsacienne dans la tourmente de l'Histoire 1870-1940

par Jean-Joseph Feltz

Suite au décès de mes parents et de mon frère, j'ai hérité de la bibliothèque et des archives familiales. Je n'imaginai pas, avant l'étude de tous ces documents, que l'histoire de mes deux familles, paternelle et maternelle, avait été à ce point tragique, cruelle et douloureuse. Je connaissais bien sûr le passé tourmenté de l'Alsace, ballotée, tiraillée, disputée âprement entre la France et l'Allemagne mais aussi riche de ses deux cultures. Mes parents étaient des taiseux à l'évocation de l'histoire familiale, davantage encore quand il s'agissait de la Seconde Guerre mondiale, comme d'ailleurs l'écrasante majorité des familles ayant eu à vivre de telles situations dramatiques, et plus encore en ayant le devoir d'y survivre.

Je comprends d'autant mieux aujourd'hui, riche de leur passé et de leur histoire, pourquoi mes parents m'ont toujours éduqué dans la double culture, française bien sûr, mais aussi allemande ; dans le respect des valeurs humanistes dont l'Alsace fut un des berceaux à la Renaissance, valeurs basées sur le respect de l'Autre, si bien incarnées par notre devise actuelle de liberté, d'égalité et de fraternité et tellement mises à mal. Voici donc quelques aspects tragiques de l'histoire de ma famille maternelle, telle que j'ai pu la reconstituer au travers des documents que m'ont légués mes parents, avec tout un lot de questions auxquelles je n'aurai sans doute jamais de réponse.

L'époque du Reichsland Elsaß-Lothringen : 1871-1918

L'Alsace et la Moselle redeviennent allemandes (1871)

Les premiers documents familiaux trouvés remontent à la guerre de 1870. On sait que nombre de batailles décisives eurent lieu dans ce qui est l'actuel Grand-Est, notamment dans le nord de l'Alsace. L'un de mes arrière-grands-pères s'est d'ailleurs vaillamment battu dans les armées de Napoléon III, ce qui lui valut la médaille commémorative de la campagne 1870-1871, décernée par la Grande Chancellerie de la Légion d'Honneur en 1911 alors qu'il était devenu entre-temps citoyen... allemand. Car, par le traité de Francfort (10 mai 1871) scellant la guerre franco-prussienne de 1870, l'Alsace-Moselle, sans consultation démocratique de ses habitants, redevient allemande, avec un statut de « terre d'empire » (*Reichsland*) dirigée directement par l'empereur d'Allemagne qui est aussi roi de Prusse. L'Alsace-Moselle n'est pas un *Land*, n'a pas de Constitution. Les Alsaciens qui « optent » pour la nationalité française doivent quitter leur région, avec tous les drames économiques et déchirements familiaux que cela implique. L'écrasante majorité décide cependant de rester en Alsace et devient, suite à ce traité international, légalement allemande. Peu à peu, le mouve-

ment francophile de protestation des années 1870 fait place à un mouvement d'intégration au II^e Reich à partir des années 1890. Il est vrai que l'Alsace-Moselle a pleinement profité du formidable essor industriel et économique allemand, le gouvernement de Bismarck voulant faire de l'Alsace-Moselle sa vitrine. Encore aujourd'hui, on ne compte pas le nombre de gares, de casernes, mais aussi d'usines, de bâtiments administratifs, scolaires, judiciaires, culturels, d'immeubles d'habitation avec « gaz et électricité à tous les étages » construits à l'époque. La *Neustadt* (nouvelle ville) strasbourgeoise n'a-t-elle pas fort justement été inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO en 2017 ? Par un processus d'intégration au II^e Reich, sont jetées en 1911 les bases d'une future Constitution qui devait à terme faire, du *Reichsland Elsaß-Lothringen* un *Land* de plein droit comme les autres États allemands.

Extraits du livret militaire et certificat de service militaire, 23 septembre 1910 © DR

Ma famille maternelle devient allemande

Mes arrière-grands-parents décident, comme l'écrasante majorité des Alsaciens, de rester en Alsace : de français, ils deviennent allemands. C'est dans ce contexte que naît mon grand-père maternel, Aloyse Woelffel, le 8 juillet 1883 à Mommenheim (Bas-Rhin). Après le *Gymnasium*, il poursuit des études universitaires à la toute nouvelle et prestigieuse *Reichsuniversität Straßburg*, en philosophie et histoire pour devenir professeur. Ma bibliothèque conserve de nombreux ouvrages de cette période, témoignant de sa double culture franco-allemande mais aussi de son ouverture d'esprit, de son intérêt pour des questions fondamentales qui animaient le monde universitaire et politique de l'époque. Voisinent ainsi des œuvres littéraires de Goethe, Schiller, Heine... en allemand bien sûr, de Hugo, Taine, Michelet, Chateaubriand... en français mais aussi des œuvres de l'historien allemand Mommsen et d'historiens, géographes français comme Lavis, Tocqueville, Vidal de la Blache, Fustel de Coulanges et même Renan sur les questions de nationalité et de régime politique. On verra par la suite l'importance et la sauvegarde de cette belle et riche bibliothèque, dont quasiment tous les livres sont reliés en cuir.

Un père soldat français. Un fils soldat allemand

L'Histoire rattrape mon grand-père maternel, puisqu'il est appelé en 1908 à effectuer son service militaire. Voilà que le fils – mon grand-père – doit servir dans l'armée que le père avait combattue en 1870 (cf. supra). C'est qu'entre-temps, le père est donc devenu allemand et le fils est même né citoyen allemand. Comme l'atteste son livret militaire, « le soldat Aloyse Woelffel, né le 6 juillet 1883 à Mommenheim, arrondissement de Strasbourg, état fédéral de Prusse (cf. le statut du *Reichsland* jusqu'en 1911), de religion catholique (cela aura son importance par la suite) a été enrôlé le 9 octobre 1908 ». Son certificat de bonne conduite précise qu'il a servi du 9 octobre 1908 au 23 septembre 1910 à la 5^{ème} compagnie du 160^{ème} régiment d'infanterie de Rhénanie et qu'il s'est bien comporté durant cette période. Il n'a fait l'objet d'aucune peine judiciaire, d'aucune sanction disciplinaire. L'intégration s'est apparemment opérée.

Führungszeugnis.

Der *Militär Aloys Woelffel*

geboren am *6. Juli* 18 *83* zu *Mommenheim*
Strasbourg (Regierungsbezirk *Oberrhein*) Bundesstaat

hat vom *9. Oktober* 19 *08* bis *23. September* 19 *10*
 bei der *5. Kompanie 9. Rheinischen Infanterie-Regiments Nr. 160* gedient und sich während
 dieser Dienstzeit *wohl* geführt.

Strafen:
 a) Gerichtliche Strafen: *keine*

b) Disziplinar-Bestrafungen mit strengem Arrest: *keine*

Bonn, den *23. September* 1910.

H. H. H. H.
 Hauptmann und Kompanie-Chef.

Nationale des Buchinhabers.

1. Name und Familienname:
Aloys Woelffel

geboren am *6. Juli* 18 *83*
 zu *Mommenheim*
 Verwaltungsbezirk: *Strasbourg*
 Bundesstaat: *Oberrhein*

2. Stand oder Gewerbe: *Stud. phil.*

3. Religion: *Katholisch*

4. Er verheiratet: *nein* Minder: *keine*

5. Datum und Art des Dienstbeginns:
9. Oktober 1908 als Ersatz-Rekrut

6. Bei welchem Truppenteil:
 (unter Angabe der Kompanie, Bataillon, Bataillon)
9. Rhein. Infanterie-Regiment Nr. 160
5. Kompanie

Le 3 août 1914, l'Allemagne déclare la guerre à la France. Mon grand-père allait-il servir le *Kaiser* et le *Vaterland* comme 380 000 de ses compatriotes alsaciens, ou allait-il, comme quelque 18 000 Alsaciens, désertier et s'enrôler dans les armées de la France, qui n'a jamais été sa patrie mais qui fut celle de son père ? Le drame des « Malgré-nous », terme désignant initialement les Alsaciens ayant combattu dans l'armée allemande entre 1914 et 1918 est encore moins connu que celui des « Malgré-nous » de la Seconde Guerre mondiale (cf. infra). En 1914, la mobilisation des Alsaciens dans les troupes allemandes apparaît comme logique dès lors que l'Alsace et la Moselle constituent un *Reichsland* depuis 1871. Au fil des décennies s'est développée une conscience nationale alsacienne, mêlant l'attachement à la « petite patrie » (*Heimat*, litt. « chez soi » – l'Alsace) au sentiment d'appartenance à une communauté plus large (*Vaterland*, litt. « la terre des

ancêtres » – l'Allemagne), cimentée par la langue et la représentation parlementaire au *Reichstag*. Si pour les anciennes générations qui avaient vécu le changement de nationalité de 1871 une certaine nostalgie de la France continue de se maintenir, pour les nouvelles générations en revanche, qui n'ont connu que le rattachement au sein de l'Empire allemand, la République, la culture et la langue françaises constituent des références de plus en plus lointaines. Dès lors qu'il s'agit de satisfaire leurs obligations militaires à l'égard de l'État auquel ils appartiennent, un refus assimile les appelés à des déserteurs, avec les risques inhérents sur le plan de la justice militaire. L'état-major allemand, craignant toutefois des fraternisations, décide d'envoyer en masse les Alsaciens-Mosellans sur le front de l'Est pour éviter qu'ils n'aient à combattre contre les troupes françaises. Les Alsaciens combattent ainsi les troupes russes sur les champs de bataille de la Prusse orientale, participant notamment aux batailles de Tannenberg et des lacs de Mazurie.

Avant de partir à la guerre, mon grand-père épouse ma grand-mère, le 22 août 1914, reconnaissant dans la foulée, le même jour, mon oncle Aloyse né hors mariage (pour l'époque !) le 25 juin 1913. En effet, les unions entre catholiques (mon grand-père) et protestants (ma grand-mère) étaient fort mal acceptées par la « bonne société alsacienne ». Mais la déclaration de guerre balaie toutes ces considérations et, de toute évidence, mon grand-père ne veut pas laisser derrière lui une mère célibataire et un enfant illégitime au cas où il lui arriverait malheur. Mon grand-père est dans un premier temps affecté à Sennelager, grand centre militaire situé en Westphalie (à côté de Paderborn) pour y recevoir une solide formation militaire du 2 août 1914 au 2 avril 1915. Son livret militaire ne précise pas où il fut ensuite affecté : des cartes postales me font pencher pour une affectation en Pologne. Je ne sais pas davantage si, après le traité de Brest-Litovsk (3 mars 1918) scellant la paix entre la jeune URSS et le II^e Reich, mon grand-père eut à combattre sur le sol français, contre des Français.



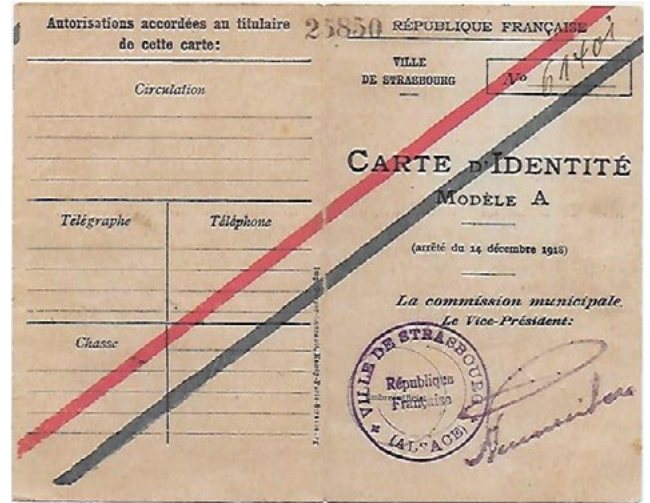
Photo de mariage de mes grands-parents, mon grand-père posant en uniforme, 22 août 1914 © DR

Le retour à la France : 1918 à 1940

Ma famille maternelle redevient française

Pour ces soldats alsaciens qui ont combattu dans l'armée allemande, la démobilisation est particulièrement difficile après l'armistice et le retour de l'Alsace à la France. Les Alsaciens ayant combattu dans les rangs de l'armée allemande deviennent des réprouvés sur leur propre terre. Beaucoup en garderont un souvenir particulièrement amer et auront du mal à se réadapter à une vie normale. Le retour enthousiaste à la France fait assez vite place à de l'incompréhension mêlée d'un sentiment de vexation. Le gouvernement français mène les premières années une politique fort malhabile – doux euphémisme – pour ne pas dire avec une certaine brutalité et une suspicion certaine envers ces Alsaciens, sans doute encore trop « boches ». Du jour au lendemain, l'usage de l'allemand et de l'alsacien est prohibé, sévèrement puni à l'école. Quatre types de cartes d'identité sont délivrées, créant en Alsace, au sein d'une France pourtant « une et indivisible », quatre catégories de personnes :

Modèle A réservé aux Français ou à ceux qui le seraient restés, si le traité de Francfort ne leur avait ravi cette nationalité. Comme mes arrière-grands-parents avaient été français avant 1870, par le traité de Versailles (28 juin 1919) mes grands-parents maternels redeviennent français et leurs deux fils, Aloÿs junior né le 28 juin 1913 et Nicklaus, né le 19 août 1915 – tous deux allemands de naissance – deviennent également français. Leurs prénoms seront francisés : Aloyse et Nicolas. Trois autres enfants viendront au monde par la suite : Anne-Marie mère (14 septembre 1919), Jean (9 décembre 1922, décédé 8 mois plus tard), André (22 septembre 1925). Tous trois naissent donc avec la nationalité française. Mes grands-parents maternels ont légalement « droit » à une carte d'identité du modèle A.



Carte d'identité modèle A de mon grand-père, 1919 © DR

Numéro	NOM	Prénoms	Lieu de naissance	Date de naissance	Profession	Strasbourg	Rue	Signatures	Signature
I 848	Woelffel	Aloÿs	Strasbourg	26/4/1913	Commissaire de police	Strasbourg	Rue de la gare	Woelffel	Woelffel
I 849	Woelffel	Nicklaus	Strasbourg	19/8/1915	Commissaire de police	Strasbourg	Rue de la gare	Woelffel	Woelffel
I 850	Woelffel	Lechner	Strasbourg	15/3/1917	Commissaire de police	Strasbourg	Rue de la gare	Woelffel	Woelffel
I 851	Woelffel	Mme Cartheux	Strasbourg	14/9/1919	Commissaire de police	Strasbourg	Rue de la gare	Woelffel	Woelffel
I 852	Woelffel	Jean	Strasbourg	9/12/1922	Commissaire de police	Strasbourg	Rue de la gare	Woelffel	Woelffel
I 853	Woelffel	André	Strasbourg	22/9/1925	Commissaire de police	Strasbourg	Rue de la gare	Woelffel	Woelffel

Livret de famille. Notez les langues utilisées et les noms des officiers d'état-civil © DR

Modèle B réservé à ceux dont l'un des parents est ou avait été français, alors que l'autre ascendant ne l'était ou ne l'est pas.

Modèle C réservé à ceux dont les deux parents sont nés dans les pays alliés ou neutres, dans « le bon camp » en somme.

Modèle D réservé aux « émigrés » provenant de pays ennemis, Allemagne, Autriche, Hongrie, ainsi qu'à leurs enfants même nés en Alsace. À l'instar des Allemands qui, en 1871, pratiquèrent une politique de défiance vis-à-vis des Alsaciens en obligeant les « optants » à quitter l'Alsace, les Français poussèrent les Allemands « de souche », y compris ceux nés en Alsace entre 1871 et 1918, à quitter l'Alsace et la Moselle.

En 1919, au lendemain de la Première Guerre mondiale, les disparités entre le droit français et la législation en vigueur depuis des décennies en Alsace et en Moselle, à l'époque du *Reichsland Elsaß-Lothringen* (Alsace-Lorraine), sont importantes. À la suite des premières consultations de la population locale, il est évident que si celle-ci est favorable au retour à la France, elle reste extrêmement attachée à un certain nombre de dispositions juridiques allemandes, voire plus anciennes comme certains éléments du droit napoléonien. L'option d'appliquer exclusivement le droit français est cependant privilégiée par le gouvernement, mais se heurte à une forte opposi-

tion populaire ainsi qu'à celle du clergé, notamment catholique, et de nombre d'élus alsaciens et moselans. Un conflit surgit, qui risque de compromettre gravement la situation des « provinces recouvrées » et de dresser la population locale contre l'État. Des troubles risquaient de faire ressurgir la question de l'autodétermination de l'Alsace-Moselle, qui avait été défendue par le président américain Woodrow Wilson. Un compromis est trouvé quelques années plus tard. Lors de la session parlementaire de 1924, il est érigé en droit local dont les dispositions juridiques particulières sont toujours en vigueur. Ce régime juridique conserve un certain nombre de dispositions napoléoniennes (l'Alsace-Moselle étant allemande au moment de leur abrogation dans le reste de la France), ainsi que d'autres dispositions mises en place par les autorités impériales allemandes (près de la moitié du droit local). Il touche principalement la non-application des principes de laïcité (lois de 1905), la réglementation professionnelle de l'artisanat et de l'apprentissage, le notariat et le livre foncier, la législation en matière de remboursement des dépenses de santé, l'organisation de la justice et des tribunaux, les procédures de faillite civile, les jours fériés spécifiques, la fermeture des magasins le dimanche sauf exceptions, le droit de la chasse, la viticulture, l'organisation de la pharmacie, les établissements de crédit, l'aide sociale aux démunis et le droit des associations.

Professeur allemand, puis commissaire de police français

La question se pose pour mon grand-père Woelffel : formé à enseigner l'histoire (principalement allemande) et la philosophie en Allemagne, pouvait-il, voulait-il rester en poste comme fonctionnaire et professeur français ? On l'aura relevé plus haut, francophone, francophile, catholique, ayant une solide formation universitaire, fils de Français d'avant 1870, mon grand-père a le profil recherché par les nouvelles autorités françaises pour remplacer les fonctionnaires prussiens, germanophiles, protestants, vaincus. Il reçoit, avec sa nouvelle carte d'identité modèle A, un nouveau livret militaire. C'est ainsi que mon grand-père devient commissaire de police. Il est versé dans la réserve militaire des douanes qui dépendent à l'époque du ministère des armées, car officier parfaitement bilingue. Il monte vite en grade, passant de commissaire de police à Haguenau (67) à commissaire principal à Strasbourg.

Il adhère à la toute nouvelle Union (française) des Anciens combattants – UNC – même s'il avait com-

battu « dans le camp adverse ». Dans ses activités professionnelles, il s'avère patriote, francophile. Rendant hommage à l'un de ses inspecteurs, il écrit le 6 août 1929 « Moins heureux que beaucoup de ses compatriotes qui combattirent sous nos trois couleurs, [il] fut mobilisé le 1^{er} août 1914 dans l'armée allemande », ce qui fut au demeurant aussi son cas !

Une nouvelle intégration est en marche.



Carte d'ancien combattant UNC, après 1920 © DR

Un grand merci aux communes du Haut-Rhin qui ont adhéré et qui soutiennent l'AMAM



Un grand merci aux communes du BAS-Rhin qui ont adhéré et qui soutiennent l'AMAM

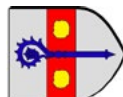
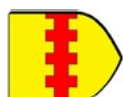
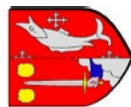


	Albé		Andlau		Barembach		Barr		Batzendorf		Bellefosse		Bietlenheim		Bitschhoffen		Blancherupt		Blienschwiller		Boersch		Bootzheim		
	Bosselshausen		Bourghheim		Bouxwiller		Brumath		Châtenois		Colroy La Roche		Cossweiler		Dahlenheim		Dambach-La-Ville		Daendorf		Ergersheim		Ernolsheim-Les-Savanne		Erstein
	Diedendorf		Dorlisheim		Dossenheim-Kochersbég		Drossenheim-sur-Zinsel		Drulingen		Drusenheim		Durningen		Durstel		Eckartsweiler		Gamsheim		Gottenhouse		Gougenheim		Gries
	Eschau		Eschbourg-Grauthal		Ettendorf		Eywiler		Haguenau		Fouday		Friesenheim		Froeschwiller		Gamburgsheim		Herbsheim		Hindisheim		Hirschland		Hoerd
	Grandfontaine		Grassendorf		Illkirch-Graffenstaden		Haegen		Itterswiller		Hangenbieten		Harskirchen		Heiligenstein		Kintzheim		Kiltett		Kirchheim		Kolbsheim		Kolsheim
	Hurtleheim		Huttendorf		Kesseldorf		Innenheim		Kienheim		Kesseldorf		Kienheim		Kiltett		Kintzheim		Kiltett		Kirchheim		Knorsheim		Kolbsheim
	Lalaye		Landersheim		Leubach		Le Hohwald		Lembach		Leutenheim		Littenheim		Lochwiller		Littenheim		Littenheim		Littenheim		Littenheim		Littenheim

	Marlenheim		Obernai		Retschwiller		Rott		Schirrhein		Soufflenheim		Valff
	Molsheim		Offendorf		Rohr		Schiltigheim		Souffel- weyersheim		Soutz-les-Bains		Soutz-sous-Forêts
	Monswiller		Ohlungen		Roppenheim		Scherwiller		Sommerau		Soutz-les-Bains		Val-de-Moder
	Morschwiller		Odersheim		Roeschwoog		Schaffhouse-près- Seltz		Soutz-les-Bains		Soutz-les-Bains		Pfaffenhofen
	Muhlbach-sur- Bruche		Oettingen		Rhinau		Scharachbergheim - Irmstett		Soutz-les-Bains		Soutz-les-Bains		Ringeldorf
	Neuhautsel		Otterswiller		Rhinow		Scherwiller		Soutz-les-Bains		Soutz-les-Bains		Urmatt
	Neuhaeusel		Otterswiller		Roppenheim		Scherwiller		Soutz-les-Bains		Soutz-les-Bains		Urmatt
	Nordhouse		Otterswiller		Roppenheim		Scherwiller		Soutz-les-Bains		Soutz-les-Bains		Urmatt
	Nothalten		Otterswiller		Roppenheim		Scherwiller		Soutz-les-Bains		Soutz-les-Bains		Urmatt
	Oberhausbergen		Otterswiller		Roppenheim		Scherwiller		Soutz-les-Bains		Soutz-les-Bains		Urmatt
	Ranrupt		Otterswiller		Roppenheim		Scherwiller		Soutz-les-Bains		Soutz-les-Bains		Urmatt
	Saessolsheim		Otterswiller		Roppenheim		Scherwiller		Soutz-les-Bains		Soutz-les-Bains		Urmatt
	Schoenau		Otterswiller		Roppenheim		Scherwiller		Soutz-les-Bains		Soutz-les-Bains		Urmatt
	Steinbourg		Otterswiller		Roppenheim		Scherwiller		Soutz-les-Bains		Soutz-les-Bains		Urmatt
	Valff		Otterswiller		Roppenheim		Scherwiller		Soutz-les-Bains		Soutz-les-Bains		Urmatt
	Waldolwisheim		Otterswiller		Roppenheim		Scherwiller		Soutz-les-Bains		Soutz-les-Bains		Urmatt
	Waldersbach		Otterswiller		Roppenheim		Scherwiller		Soutz-les-Bains		Soutz-les-Bains		Urmatt
	Wahlenheim		Otterswiller		Roppenheim		Scherwiller		Soutz-les-Bains		Soutz-les-Bains		Urmatt
	Wittersheim		Otterswiller		Roppenheim		Scherwiller		Soutz-les-Bains		Soutz-les-Bains		Urmatt
	Wissembourg		Otterswiller		Roppenheim		Scherwiller		Soutz-les-Bains		Soutz-les-Bains		Urmatt
	Wisches		Otterswiller		Roppenheim		Scherwiller		Soutz-les-Bains		Soutz-les-Bains		Urmatt
	Wintershouse		Otterswiller		Roppenheim		Scherwiller		Soutz-les-Bains		Soutz-les-Bains		Urmatt
	Wildersbach		Otterswiller		Roppenheim		Scherwiller		Soutz-les-Bains		Soutz-les-Bains		Urmatt
	Wolfskirchen		Otterswiller		Roppenheim		Scherwiller		Soutz-les-Bains		Soutz-les-Bains		Urmatt
	Wiwersheim		Otterswiller		Roppenheim		Scherwiller		Soutz-les-Bains		Soutz-les-Bains		Urmatt
	Wittersheim		Otterswiller		Roppenheim		Scherwiller		Soutz-les-Bains		Soutz-les-Bains		Urmatt
	Wittersheim		Otterswiller		Roppenheim		Scherwiller		Soutz-les-Bains		Soutz-les-Bains		Urmatt
	Wittersheim		Otterswiller		Roppenheim		Scherwiller		Soutz-les-Bains		Soutz-les-Bains		Urmatt
	Wittersheim		Otterswiller		Roppenheim		Scherwiller		Soutz-les-Bains		Soutz-les-Bains		Urmatt
	Wittersheim		Otterswiller		Roppenheim		Scherwiller		Soutz-les-Bains		Soutz-les-Bains		Urmatt
	Wittersheim		Otterswiller		Roppenheim		Scherwiller		Soutz-les-Bains		Soutz-les-Bains		Urmatt
	Wittersheim		Otterswiller		Roppenheim		Scherwiller		Soutz-les-Bains		Soutz-les-Bains		Urmatt
	Wittersheim		Otterswiller		Roppenheim		Scherwiller		Soutz-les-Bains		Soutz-les-Bains		Urmatt
	Wittersheim		Otterswiller		Roppenheim		Scherwiller		Soutz-les-Bains		Soutz-les-Bains		Urmatt
	Wittersheim		Otterswiller		Roppenheim		Scherwiller		Soutz-les-Bains		Soutz-les-Bains		Urmatt
	Wittersheim		Otterswiller		Roppenheim		Scherwiller		Soutz-les-Bains		Soutz-les-Bains		Urmatt
	Wittersheim		Otterswiller		Roppenheim		Scherwiller		Soutz-les-Bains		Soutz-les-Bains		Urmatt
	Wittersheim		Otterswiller		Roppenheim		Scherwiller		Soutz-les-Bains		Soutz-les-Bains		Urmatt
	Wittersheim		Otterswiller		Roppenheim		Scherwiller		Soutz-les-Bains		Soutz-les-Bains		Urmatt
	Wittersheim		Otterswiller		Roppenheim		Scherwiller		Soutz-les-Bains		Soutz-les-Bains		Urmatt
	Wittersheim		Otterswiller		Roppenheim		Scherwiller		Soutz-les-Bains		Soutz-les-Bains		Urmatt
	Wittersheim		Otterswiller		Roppenheim		Scherwiller		Soutz-les-Bains		Soutz-les-Bains		Urmatt
	Wittersheim		Otterswiller		Roppenheim		Scherwiller		Soutz-les-Bains		Soutz-les-Bains		Urmatt
	Wittersheim		Otterswiller		Roppenheim		Scherwiller		Soutz-les-Bains		Soutz-les-Bains		Urmatt
	Wittersheim		Otterswiller		Roppenheim		Scherwiller		Soutz-les-Bains		Soutz-les-Bains		Urmatt
	Wittersheim		Otterswiller		Roppenheim		Scherwiller		Soutz-les-Bains		Soutz-les-Bains		Urmatt
	Wittersheim		Otterswiller		Roppenheim		Scherwiller		Soutz-les-Bains		Soutz-les-Bains		Urmatt
	Wittersheim		Otterswiller		Roppenheim		Scherwiller		Soutz-les-Bains		Soutz-les-Bains		Urmatt
	Wittersheim		Otterswiller		Roppenheim		Scherwiller		Soutz-les-Bains		Soutz-les-Bains		Urmatt
	Wittersheim		Otterswiller		Roppenheim		Scherwiller		Soutz-les-Bains		Soutz-les-Bains		Urmatt
	Wittersheim		Otterswiller		Roppenheim		Scherwiller		Soutz-les-Bains		Soutz-les-Bains		Urmatt
	Wittersheim		Otterswiller		Roppenheim		Scherwiller		Soutz-les-Bains		Soutz-les-Bains		Urmatt
	Wittersheim		Otterswiller		Roppenheim		Scherwiller		Soutz-les-Bains		Soutz-les-Bains		Urmatt
	Wittersheim		Otterswiller		Roppenheim		Scherwiller		Soutz-les-Bains		Soutz-les-Bains		Urmatt
	Wittersheim		Otterswiller		Roppenheim		Scherwiller		Soutz-les-Bains		Soutz-les-Bains		Urmatt
	Wittersheim		Otterswiller		Roppenheim		Scherwiller		Soutz-les-Bains		Soutz-les-Bains		Urmatt
	Wittersheim		Otterswiller		Roppenheim		Scherwiller		Soutz-les-Bains		Soutz-les-Bains		Urmatt
	Wittersheim		Otterswiller		Roppenheim		Scherwiller		Soutz-les-Bains		Soutz-les-Bains		Urmatt
	Wittersheim		Otterswiller		Roppenheim		Scherwiller		Soutz-les-Bains		Soutz-les-Bains		Urmatt
	Wittersheim												



**Un grand merci aux communes de Moselle
qui ont adhéré et qui soutiennent l'AMAM**



Baronville

Courcelles Chaussy

Dieuze

Frauenberg

Gosselming

Haspelschiedt

Lelling

Obergailbach

Riche

Sarreguemines

Walschbronn

Willerwald



Woustwiller

- 1 -

Classe de recrutement : 1903
 Numéro enregistré ou à la liste matricule : 18

Média n° 91,
 Art. 64 de l'instruction ministérielle
 du 30 juin 1910.
 N° 90 bis
 de la Nomenclature spéciale.

58

FASCICULE DE MOBILISATION.

(Modèle N°.)

22. RÉGION.	Classe de mobilisation : 1903	SUBDIVISION d'Alsace
-------------	-------------------------------	----------------------

Nom et prénoms : *Woelffel Aloyse*
 Né le : *6 juillet 1883* à : *Wonnweilerheim*
 Profession : *commissaire de police*
 Grade : (1) : *1 classe*
 Domicilié à : *Eschmann*
 Canton de : *Eschmann*
 Département de : *Bas-Rhin*
 (2) est classé dans : *Administration des douanes*

(1) On portera sur cette ligne la mention « Service auxiliaire » pour les hommes appartenant à ce service.
 (2) Désigner le corps d'infanterie ou l'organe de rattachement de l'effectif spécial en vue de la mobilisation administrative, économique et industrielle.

Voir l'ordre pour le cas de mobilisation page 3 du présent fascicule.

1037-N. s. J. blanc-1913.

Livret militaire français, après 1920 © DR

L'Alsace aux avant-postes face à l'Allemagne hitlérienne

Avec l'instauration de la dictature nazie et la proclamation du III^e Reich en Allemagne, avec la remilitarisation de la Rhénanie, l'Alsace se trouve à nouveau en première ligne face à un III^e Reich menaçant, agressif et conquérant. Suite à l'attaque brutale menée contre la Pologne, la France déclare la guerre à l'Allemagne le 3 septembre 1939. Le gouvernement français décrète l'évacuation de 530 000 Alsaciens, 280 000 Lorrains et 130 000 Francs-Comtois vers le Sud-Ouest de la France. L'ordre d'évacuation de la ville de Strasbourg est donné dès la déclaration de mobilisation générale le 1^{er} septembre 1939. En dehors de quelques personnes jugées indispensables, et de celles réquisitionnées (maires, conseillers municipaux, policiers, gardes-champêtres, pompiers...) pour éviter les pillages et s'occuper du bétail, tous les habitants sont évacués. Mon grand-père est donc réquisitionné et reste en place à Strasbourg avec sa famille.

Quelle sera l'attitude de mes oncles, Aloyse Woelffel junior et Nicolas Woelffel, nés allemands, devenus français par le traité de Versailles ?

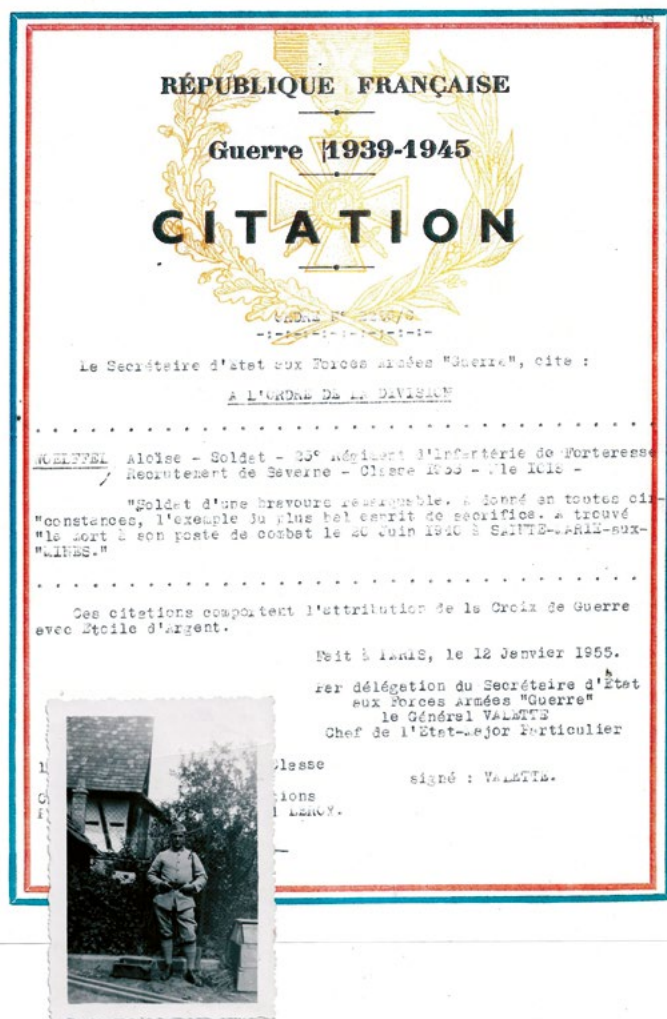
Trois frères dans la tourmente de la Seconde Guerre mondiale

Aloyse Woelffel junior : un héros français

Aloyse Woelffel junior a fait son service militaire comme soldat français. Comme son père a été loyal en 1914 envers sa patrie d'alors, son fils le sera en 1939 vis-à-vis de sa nouvelle patrie : il rejoint son unité, le 23^{ème} régiment français d'infanterie de forteresse, qui couvre le Nord de l'Alsace de Haguenau à la Lauter (frontière allemande). Ce régiment se bat avec courage : les dernières unités ne se rendront que le 2 juillet 1940, sur ordre exprès de l'état-major français. Mon oncle avait-il entendu l'appel du maréchal Pétain, grand héros de la Première Guerre mondiale, proclamer à la TSF le 17 juin 1940 : « C'est le cœur serré que je vous dis aujourd'hui qu'il faut cesser le combat ». Sans doute n'a-t-il pas entendu, le 18 juin 1940, l'appel lancé depuis Londres d'un général, éphémère sous-secrétaire d'État, Charles de Gaulle. Avec ses frères d'armes, il décide pourtant de poursuivre le combat et trouve la mort à 27 ans,

le 20 juin 1940, laissant une veuve et un fils de deux ans, mon cousin, également prénommé... Aloyse.

Cette mort héroïque vaudra plus tard à mon oncle une citation à l'ordre de la division : « Soldat d'une bravoure remarquable. A donné en toutes circonstances, l'exemple du plus bel esprit de sacrifice. A trouvé la mort le 20 juin 1940 à son poste de combat à Sainte-Marie-aux-Mines (68). Ces citations comportent l'attribution de la Croix de guerre avec étoile d'argent ».



Mon oncle en uniforme français. Non daté, sans doute automne 1939.
Citation à l'ordre de la division, 12 janvier 1955 © DR

Nicolas Woelffel : le cadet, soldat français, libéré par les Allemands !

Nicolas Woelffel a également été loyal envers sa nouvelle patrie. Il a effectué son service militaire au sein du 94^{ème} régiment français d'infanterie stationné à Bar-le-Duc, du 20 octobre 1936 au 15 octobre 1938. Il est renvoyé dans ses foyers (le couvent des Capucins de Strasbourg où il se destinait à devenir moine), avec le grade de caporal ; son certificat de bonne conduite précise « qu'il a tenu une bonne conduite pendant tout le temps qu'il est resté sous les drapeaux et qu'il a constamment servi avec honneur et fidélité. »

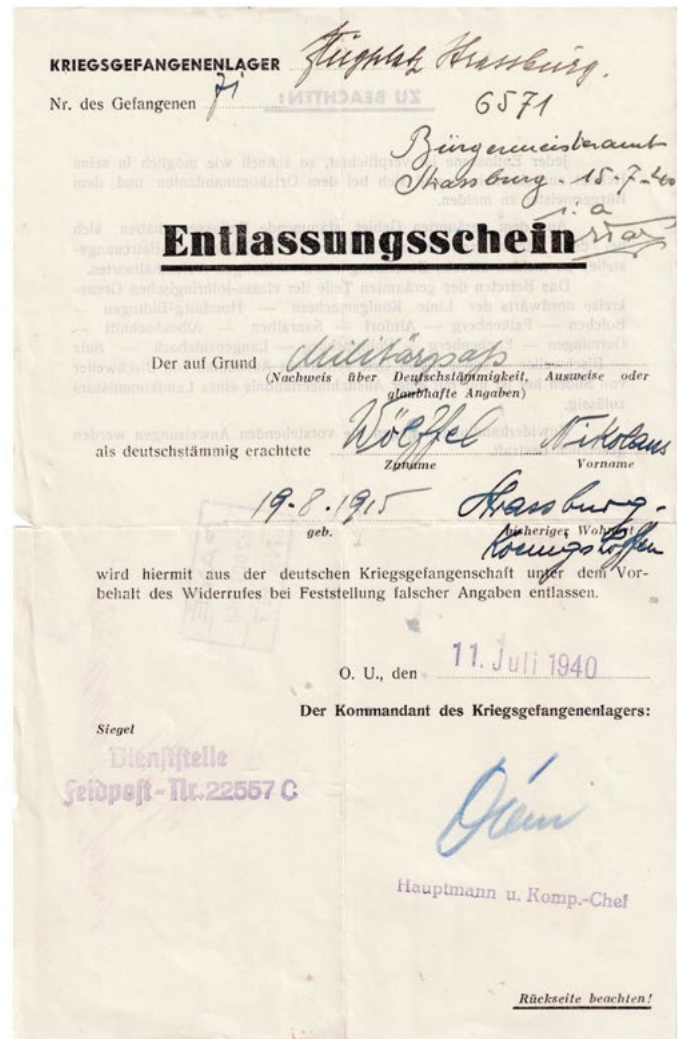
À la déclaration de guerre il rejoint, comme son frère aîné, son régiment qui est mis sur le pied de guerre au centre mobilisateur d'infanterie 62 de Bar-le-Duc. Sous les ordres du colonel Grégy, il appartient à la 42^e division d'infanterie. Le 10 mai 1940, le régiment est déployé avec sa division entre Bouzonville et Téterchen (Moselle). Il ne lui reste que 200 hommes sur 3 000 à la fin de la bataille de France, notamment après les combats dans la région de Troyes. Mon oncle Nicolas est fait prisonnier. Mais le 11 juillet 1940, comme le précise son certificat de libération établi par les forces occupantes, « Woelffel Nicklaus, qui est déclaré comme d'origine allemande sur la base de son livret militaire [français en l'occurrence], est libéré de captivité allemande. » et peut donc rejoindre son domicile [le couvent des Frères capucins de Strasbourg]. À peine un mois après la signature de l'armistice (22 juin 1940), les nazis considèrent donc l'Alsace et la Moselle comme des terres revenant dans le giron allemand du III^e Reich, ayant toujours été allemandes et par voie de conséquence, leurs habitants « de souche » sont également allemands. C'est ainsi que mon oncle Nicolas, soldat français prisonnier des Allemands, fut libéré au motif d'être un Allemand !

La germanisation et la nazification de l'Alsace-Moselle sous le régime nazi réserva un sort funeste au dernier fils André, à ses parents et à sa sœur.

Jean-Joseph Feltz,
historien, proviseur honoraire, chevalier de la Légion
d'honneur, officier des Palmes académiques,
lieutenant-colonel (RC)



Certificat de bonne conduite. 15 octobre 1938 © DR



Certificat de démobilisation de Nicolas Woelffel au motif qu'il est Allemand. 11 juillet 1940. © DR

Photo de Nicolas Woelffel en uniforme français du 94^e RI, debout au milieu (1939 ?) © DR



À suivre...
Retrouvez la
seconde partie
dans le
Courier
n°47

Georges Torri, déporté, incorporé de force



Né le 20 mars 1912 à Moosch, petit village de la vallée de la Thur en Alsace alors sous administration allemande, Marcel Georges Torri est le plus jeune enfant d'une fratrie de quatre, avec trois sœurs aînées. Son père, originaire de Menaggio en Italie, a quitté son pays natal afin de trouver du travail en Alsace. Sa mère quant à elle est native de Moosch. Georges exerce

le métier de mécanicien ajusteur. Après son mariage il s'installe à Goldbach où il aura deux enfants. Georges montait souvent à la ferme auberge du Kohlschlag, au Col Amic, situé à une dizaine de kilomètres de chez lui. Là il retrouvait un ami avec qui il aimait parler de la guerre, de leurs espoirs dans l'avance des Alliés. Peut-être pas assez prudents, ils clamaient très haut leurs idées anti-nazies... Un garde forestier qui était monté par l'autre versant, venant de la vallée de Guebwiller, les ayant écoutés avec attention, s'était mêlé à leur conversation. Hélas pour les deux imprudents, le garde forestier était un Alsacien « collaborationniste » qui s'empressa de les dénoncer.

Georges Torri est arrêté et interné le 19 septembre 1944 au camp de Vorbruck-Schirmeck, un lieu tristement célèbre où étaient détenus des opposants politiques, des résistants et des civils soupçonnés de désaccord avec l'idéologie nazie.

À cette époque, Georges est déjà père d'une petite fille. Son internement est non seulement une épreuve physique, mais aussi une grande douleur pour sa famille.

Mi-octobre, il fait partie d'un convoi de 200 hommes désignés pour la forteresse de Rastatt. Là nous le retrouvons dans la *Stube 6* (chambre) qui compte 72 Alsaciens. Il porte le numéro 65. Sur la liste de cette chambrée, au n° 34 on trouve également Alfred Kleinmann, professeur, qui deviendra secrétaire au camp de Haslach *Vulkan*, sous le joug du commandant Kraus.

Le 2 décembre 1944 Georges Torri est envoyé à Haslach, dans le Bade-Wurtemberg, où le régime nazi développe une usine d'armement souterraine

dans d'anciennes galeries minières appelées *Vulkan*. Le complexe de Haslach est constitué de trois camps : les camps de *Vulkan* et *Kinzigdamm* sont des annexes du camp de sûreté de Vorbruck-Schirmeck, le camp *Sportplatz* est une annexe du KZ *Natzweiler-Struthof*. Le site de Haslach accueillera près de 1700 déportés affectés à des travaux de creusement, de manutention et de construction en milieu souterrain, dans des conditions épouvantables. Le froid, la faim, les coups, les maladies et les accidents rythment le quotidien. Plus de 220 détenus y meurent entre 1944 et 1945.¹

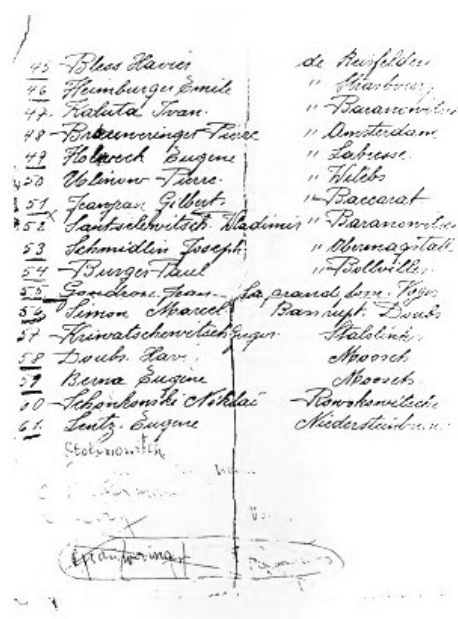
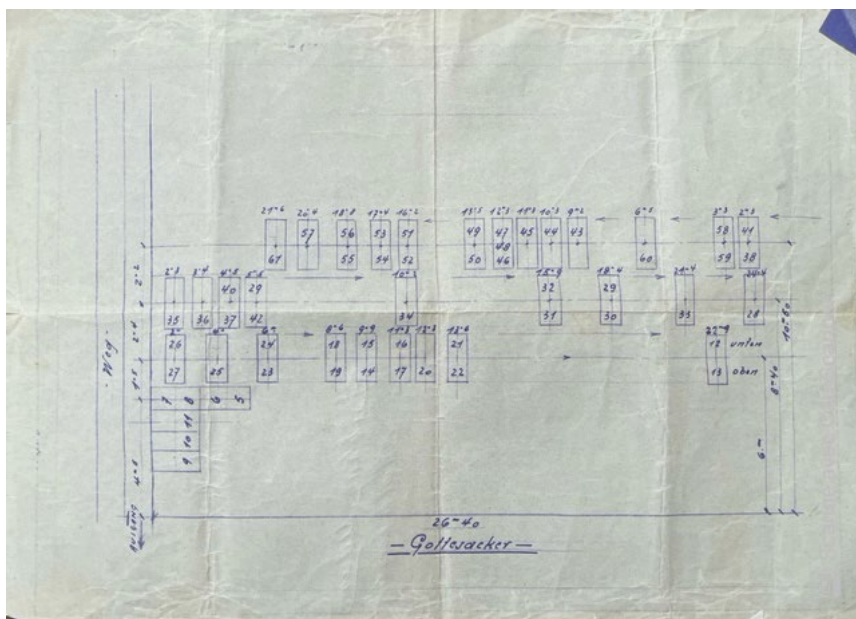
Le 4 décembre, arrivée et « installation » dans une des galeries du *Vulkan*. Les chambrées se reforment pratiquement telles qu'elles étaient à Rastatt. Alfred Kleinmann quitte la galerie avant Noël pour loger dans une des baraques où il devient secrétaire du commandant. Peut-être est-ce lui qui suggéra à Kraus de désigner son camarade Georges Torri pour la fonction de fossoyeur.

Georges a commencé ses inhumations fin décembre. Ce fossoyeur improvisé prit son rôle très au sérieux. Avec humanité et une grande minutie professionnelle il enterre du 28 décembre 1944 au 31 mars 1945 cinquante sept morts. Dans cette tâche ingrate il est accompagné de trois détenus russes.

Un terrain derrière le cimetière de Haslach fut réservé à cet effet par la municipalité qui ne voulait plus d'inhumations de détenus dans l'enceinte du cimetière civil.

Conscient de l'après-guerre et du besoin d'identification des corps, Georges prit soin de dresser un plan, bien que cela fût interdit, où il repéra toutes les tombes d'un ou de deux corps par des mensurations très précises. Chaque tombe portait le numéro correspondant au mort de sa liste manuscrite, dans l'ordre chronologique des inhumations. Prendre les mesures n'était pas chose facile, et il était impossible de ranger les tombes dans un ordre simple car les morts du *Vulkan* n'étaient pas les seuls, il y avait aussi ceux des camps de *Kinzigdamm* et de *Sportplatz*. Fin mars 1945 l'ordre fut donné de niveler le terrain, les SS ne voulant pas laisser de traces.²

¹Le mémorial *Gedenkstätte Vulkan* permet de visiter ce site au-dessus de Haslach en Forêt-Noire, dans la vallée de la Kinzig. ² Rappelons que les déportés en provenance de *Natzweiler-Struthof* étaient pour la plupart des détenus NN, *Nacht und Nebel* (nuit et brouillard) qui devaient par définition disparaître sans trace d'identité.



Plan des tombes établi par Georges Torri © DR

Liste manuscrite de Georges Torri, n°58 et 59 Berna et Dubs de Moosch © DR

Georges Torri est libéré le 9 mars 1945. Il retrouve sa famille et son village de Goldbach.

Dès son retour en France il fait parvenir son plan et la liste des noms avec les adresses à la Maison des Prisonniers et Déportés de Mulhouse afin que les familles soient avisées. Comment les autorités militaires d'occupation à Haslach ont-elles respecté et exploité ce plan de Georges Torri ?

Beaucoup de familles ayant eu connaissance de l'existence du « plan Torri » lui écrivent, à la recherche d'un proche. Georges envoya à toutes ces personnes des petits extraits du plan avec une lettre explicative pour faciliter l'exhumation envisagée.

Dans une lettre écrite le 5 Septembre 1945 et adressée à la veuve d'un déporté enterré par lui, on peut lire : « Nous avons déjà voulu chercher deux camarades de mon patelin³ mais jusqu'à présent nous n'en avons pas encore eu l'autorisation. On nous a dit qu'aussitôt que possible on commencera à déblayer tous les morts et que chacun sera rendu à sa famille. S'il y a des déterrements, on m'a assuré qu'on me le dira et que moi j'irai là-bas. C'est cela qui peut vous assurer que tout ira en bon ordre et que tout s'arrangera pour le mieux. »

Il avait confiance, il pensait réellement qu'il serait appelé par le gouvernement militaire pour les exhumations « en bon ordre ».

À partir de septembre 1946 il fut procédé à l'exhumation des tombes au cimetière de Haslach. Deux

cent dix corps y furent retrouvés. Parmi eux, 135 purent être identifiés et rendus à leur famille. Les 75 autres furent inhumés dans une tombe honorifique au sein du cimetière de Haslach.

Georges Torri n'a jamais été appelé à Haslach, et n'y retournera jamais !

Le 28 Juillet 1969, à l'âge de 57 ans, il a quitté ce monde en laissant une femme et deux enfants.



Carte de déporté politique © DR

³ Il s'agit d'Eugène Berna né le 19 octobre 1903 à Moosch, décédé le 23 mars 1945 à Haslach et de Xavier Dubs né le 21 juillet 1909 à Pfaffenheim, décédé le 22 mars 1945 à Haslach.



Cimetière de Haslach, tombe des 75 déportés qui n'ont pu être identifiés © DR

Le 25 juillet 1998 a été inauguré le mémorial *Vulkan* dans la forêt d'Urenwald près de Haslach.

Ce lieu de mémoire rend hommage aux trois camps de Haslach où plus de 1 700 détenus de 21 nationalités différentes ont vécu dans des conditions très dures entre 1944 et 1945.

L'histoire de Georges Torri est celle d'un homme ordinaire confronté aux bouleversements d'une époque hors du commun. Son engagement, sa résistance silencieuse contre la barbarie nazie et son sacrifice familial sont un exemple poignant du courage que beaucoup ont dû trouver en eux pour défendre leurs convictions.

Aujourd'hui, se souvenir de Georges Torri c'est honorer la mémoire de tous ceux qui, dans l'ombre, ont tenu tête à l'oppression. C'est aussi rappeler que la liberté se défend toujours, parfois au prix du plus grand sacrifice.

Christophe Adam et Martine Bissler-Zerringer,
association *Mémoire et Souvenirs*
de Bitschwiller-lès-Thann

Source :
Les camps de Haslach... Les déportés racontent
par Michelle Bicheray-Choquin.
Archives familiales Torri © DR



Mémorial Vulkan à Haslach © DR



MÉDIATHÈQUE
LES TRIBÈQUES
BRUMATH

Exposition



1939-1945

Brumath dans la guerre,
de la mobilisation à la libération

Tout public

Entrée libre

Du 8 novembre au 10 décembre

Avec cette exposition, découvrez les événements qui marquent notre région, et plus particulièrement notre commune au cours de cette époque tourmentée, de peines et de privations. La vie quotidienne sous le joug nazi, comme le parcours de certains de nos concitoyens, ou les événements militaires y sont évoqués à travers documents, objets d'époque et exposition de mannequins.

biblio-tilt.agglo-haguenau.fr

03.88.52.52.87

mediatheque.brumath@agglo-haguenau.fr

9 rue Jacques Kablé - 67170 Brumath

Conception graphique : Médiathèque de Brumath - Carte graphique : Ben Jang
Credits photo : SHAE



Médiathèque de Brumath
Réseau TILT

Communauté
d'Agglomération
de Haguenau

Le mémorial de la grange d'Isenschnibbe à Gardelegen

(Gedenkstätte Feldscheune Isenschnibbe Gardelegen)

Rappel des faits : Au printemps 1945, les troupes alliées progressent en Allemagne. L'ordre de Himmler est clair : « Aucun détenu ne doit tomber entre les mains de l'ennemi. » Des convois d'évacuation de travailleurs forcés, principalement polonais, du camp de concentration de Mittelbau-Dora (camp annexe de Buchenwald) et du camp de concentration de Stöcken-Hanovre (camp annexe de Neuengamme), arrivent dans la région de Gardelegen. À Mieste, près de Gardelegen, des locomotives et des voies ferrées détruites par des raids aériens empêchent les trains de poursuivre leur route. Les détenus doivent continuer à pied, en plusieurs colonnes. Ces marches, au cours desquelles plusieurs centaines d'entre eux sont assommés ou abattus, se terminent dans une caserne évacuée, dans les écuries d'une ancienne école d'équitation, la *Remonteschule* à Gardelegen.

Dans la soirée du 13 avril 1945, avec l'accord du chef de district du NSDAP Thiele, les troupes de la SS renforcées par des éléments du *Volkssturm* (« Bataillon du peuple », milice populaire allemande épaulant la Wehrmacht) entraînent les détenus hors de la ville, dans une grange isolée appartenant au domaine d'Isenschnibbe où ils mettent le feu à la paille qu'ils ont préalablement

imbibée d'essence.

1 016 détenus périssent, asphyxiés et brûlés vifs ou massacrés par les SS en essayant de s'enfuir. Seuls sept déportés (dont trois Français) survivent à ce massacre.

À l'aube du 14 avril, les SS et leurs complices jettent les dépouilles carbonisées dans des fosses communes mais n'arrivent pas à faire disparaître tous les corps.

La compagnie F du 2^e Bataillon du 405^e Régiment de la 102^{ème} Division d'infanterie américaine arrive à Gardelegen au soir du 14 avril et découvre le lieu du massacre. Le général Frank Keating donne l'ordre d'enterrer dignement les victimes dans des tombes individuelles, en obligeant les habitants de Gardelegen et des environs à procéder à leur inhumation. Il fait ériger sur chaque tombe une croix blanche, mais seules 305 des 1016 victimes sont identifiées.

Un grand panneau en bois signale le champ funéraire comme cimetière d'honneur, imposant aux habitants de Gardelegen de pérenniser la préservation et l'entretien des tombes ainsi que la mémoire des personnes assassinées. L'administration militaire des Alliés y proclama que les actes de profanation du cimetière seraient passibles de sévères sanctions.¹



Bâtiment du mémorial en bordure de l'ancien chemin carrossable vers Gardelegen, plaquette du centre de documentation du mémorial © DR

Le 30 avril 2025, nous avons visité le Centre de documentation du mémorial *Feldscheune Isenschnibbe* à Gardelegen (*Land* de Sachsen-Anhalt), ceci dans le cadre d'un voyage à l'invitation aux Cérémonies Commémoratives du KZ Ravensbrück, 80^{ème} anniversaire de la libération de ce camp de concentration, du 2 au 4 mai 2025.

Le 15 septembre 2020, le président de la République fédérale d'Allemagne Frank-Walter Steinmeier et le ministre président du *Land* de Saxe-Anhalt Reiner Haseloff ont inauguré ce Centre de documentation sur le lieu historique du crime et de l'inhumation, avec une nouvelle exposition permanente attendue avec impatience : *Gardelegen 1945, das Massaker und seine Nachwirkungen* (Gardelegen 1945, le massacre et ses répercussions).

L'exposition aborde l'histoire du massacre de la grange d'Isenschnibbe le 13 avril 1945, le contexte du crime et ses répercussions, du début de l'après-guerre jusqu'à nos jours.

¹Sources : Présentation de KZ-Gedenkstätte Neuengamme. Article de J.-M. Roth dans le Courrier de l'AMAM en 2010. Article de Wikipedia.

DESTINATION FINALE VIEILLE-MARCHE : LES MARCHES DE LA MORT VERS GARDELEGEN ET LE MASSACRE



L'ÉVACUATION

Trois convois d'évacuation s'approchent de la Vieille-Marche. Ils proviennent de plusieurs camps extérieurs du camp de Mittelbau-Dora et du camp extérieur de Neuengamme, Hannover-Stöcken. Ils ont pour destination d'autres camps se trouvant encore sous le contrôle des SS. Toutefois, des bombardements aériens et la destruction des voies ferroviaires forcent les convois à changer sans cesse de direction. Quelques détenus tentent de s'enfuir.

INTRUSION DANS L'IDYLLE RURALE



Les convois en provenance de Hanovre et du Harz s'immobilisent de manière imprévue à Mieste et Letzlingen. La ligne n'est plus praticable. Les troupes de gardes vident les wagons. Les détenus morts sont enfouis dans un charnier. Sur ordre, les habitants s'approvisionnent les prisonniers en nourriture.

MARCHES DE LA MORT VERS GARDELEGEN

Les prisonniers ne doivent rester ni à Mieste ni à Letzlingen. Des gardes et des autochtones les forcent à poursuivre leur route. Des civils transportent les prisonniers épuisés sur des charrettes. Les autres continuent à pied. Ceux qui ne peuvent pas suivre le rythme sont abattus. Des jeunes se lancent également à la poursuite des prisonniers qui s'enfuient. La région devient un théâtre de violence.



ARRIVÉE DANS LA VILLE

À Gardelegen, les prisonniers des camps sont forcés à avancer à travers la ville sous les yeux de la population. Des rumeurs sur la menace qu'ils sont censés représenter ne tardent pas à se propager. Les gardes les logent tout d'abord dans l'écurie de la caserne de cavalerie, une institution de la Wehrmacht. Avec les SS, les acteurs locaux du NSDAP, les militaires, le Volkssturm et d'autres organisations prévoient la suite des opérations.



LE CRIME

C'est le début du massacre : le lieu du crime choisi est la grange d'Isenschnibbe, à la périphérie de la ville. On se procure des armes, on fait livrer de l'essence. Sans se douter de rien, les prisonniers pénètrent dans le bâtiment. Lorsqu'ils sont tous à l'intérieur, les portes sont verrouillées. Des hommes armés entourent la grange. Puis ils y mettent le feu.

TENTATIVE DE MAQUILLAGE

Le lendemain, les auteurs tentent d'effacer les traces du crime. Des hommes du Volkssturm, des pompiers et le service d'aide technique se mobilisent. Les prisonniers survivants sont abattus, des charniers creusés. L'armée américaine n'est plus très loin. Avant son arrivée, tout le monde quitte les lieux à la hâte.



DÉCOUVERTE DU LIEU DU CRIME

Le lendemain, des soldats américains découvrent le lieu du crime. Le feu couvre encore. Ce qu'ils voient les frappe de stupeur. Ils commencent immédiatement à documenter et lancent les premières enquêtes. Les quelques survivants du massacre sont enfin en sécurité.

Le principe directeur du mémorial de la grange d'Isenschnibbe est une vision des événements illustrés par le biais de multiples perspectives.

Après une introduction sur l'histoire des « marches de la mort » à partir de l'été 1944, l'accent est porté sur la société nazie de la région. La partie essentielle de l'exposition est consacrée aux convois d'évacuation et aux marches de la mort des prisonniers de camps de concentration qui traversent la région d'Altmark en avril 1945. La mise en scène élaborée d'un roman graphique appréhende les événements historiques au travers d'une interprétation artistique. Celle-ci traite de l'évacuation des camps de concentration proches du front au printemps

1945, des convois ferroviaires et des marches de la mort des détenus dans l'Altmark, du massacre de la grange d'Isenschnibbe et de sa découverte par l'armée américaine. En permanente alternance, elle met en évidence différentes perspectives des protagonistes sur les événements, permettant de faire surgir des facettes de l'histoire qui n'ont pas été transmises par des photographies. Elle permet également de s'interroger sur les motivations et marges d'action qu'auraient pu avoir les acteurs du drame.

Ensuite sont abordées les répercussions du crime, documentées par des photos et des films historiques. L'accent est mis sur la confrontation de différents protagonistes avec le crime, l'inauguration du

cimetière d'honneur militaire et les enquêtes pénales dans le cas de Gardelegen, directement après la découverte du lieu du crime et ce jusque dans les années 1990. Le dernier chapitre traite de la culture du souvenir sur le lieu historique au fil du temps. Les objets exposés, vestiges de différentes décennies, forment un contraste entre l'interprétation historico-politique du massacre à l'époque de la R.D.A. et les développements ultérieurs depuis la réunification. L'accent est mis à la fois sur les images historiques officielles de l'État et sur l'engagement de la société civile visant sur place à faire du mémorial un lieu vivant.

Un élément marquant est le roman graphique, à la mise en scène complexe, qui se déroule dans plusieurs chapitres de l'exposition sous forme d'une grande narration murale.

Tout de suite à l'entrée de l'exposition permanente un texte fort est gravé sur un mur :

« Vous avez perdu le respect du monde civilisé »

(Colonel George P. Lynch, soldat de l'armée américaine dans son discours aux habitants de Gardelegen lors de l'inauguration du cimetière d'honneur militaire des victimes du massacre, le 25 avril 1945)

Puis tous ces témoignages forts et émouvants, de survivants parmi les libérateurs alliés, gravés sur les murs comme celui-ci :

« Beaucoup de prisonniers ont brûlé, leurs vêtements avaient pris feu. Ils criaient atrocement, forcément. L'air devenait de plus en plus irrespirable, tout était plein de fumée.

(Stanislas Waleszynski, survivant polonais)

Un autre témoignage dur :

« Juste en dehors de la ville il y a un hangar en briques, dans lequel les corps carbonisés de centaines de prisonniers continuent de se consumer. Ils étaient enfermés et ont été brûlés vifs. »

(Hugh Schuck, correspondant de guerre des États-Unis)

Cette exposition est dédiée aux survivants et aux hommes assassinés lors de marches de la mort vers Gardelegen en avril 1945 et à leurs familles, ainsi qu'aux descendants des vétérans américains d'avril 1945.

Les marches de la mort et les transports d'évacuation vers la fin de la guerre comptent parmi les plus terribles chapitres de l'histoire de la persécution et

du meurtre sous le nazisme.

Environ 250 000 hommes, femmes et enfants en furent les victimes, plus de prisonniers qu'il n'en mourut dans l'ensemble des camps de concentration en 1943 et 1945.

Pour nous, visiteurs, l'exposition soulève certainement la question de savoir si cela pourrait ou non se reproduire où que ce soit. Et ce sont précisément ces réflexions qu'un lieu de mémoire doit également faire naître, car le souvenir seul ne peut en aucun cas suffire, il faut en tirer des conclusions et agir en conséquence. Car ce n'est qu'ainsi que nous pouvons entretenir le souvenir, éveiller la sensibilisation et garantir à l'avenir que plus aucune ville et plus aucun village ne puisse être le lieu d'un tel crime.

Je tiens à placer en fin de cet article une citation d'une lettre de Lucien Haberer, ancien détenu français et survivant des marches de la mort vers Gardelegen.

« Pour nous autres, anciens détenus des camps de concentration, il serait bien si nous pouvions anéantir ce passé de notre mémoire, l'humanité par contre y devrait être rappelée toujours. »

Je remercie Herr Stefan Winzer, directeur des *Gedenktätte Feldscheune Isenschnibbe Gardelegen*, ainsi que son équipe, pour leur aide précieuse qui nous a permis de découvrir ce haut lieu des marches de la mort.

Jean-Michel Roth,
membre de l'AMAM

Hommage à l'équipe des PUR-SANG

A l'initiative du Club Jacques Peirotes, dans le prolongement de l'opération menée en novembre 2024, « 100 fleurs pour les Résistant(e)s Strasbourgeois(e)s », en étroite coopération avec la Fraternité de Jérusalem, les familles des Pur-Sang et les associations amies,

une plaque,
pour mettre en lumière ces jeunes femmes trop longtemps méconnues,
marquer leur courage et rappeler les valeurs qui les ont animées,
sera placée en l'église Saint-Jean à Strasbourg.

C'est le lieu à partir duquel ces Guides de France ont permis à quelque 350 personnes de s'évader hors des frontières de l'Alsace annexée, pour gagner la France libre ou occupée.

**Vous êtes invité(e)s à
la cérémonie de dévoilement de cette plaque commémorative
dimanche 23 novembre 2025 à 15 heures
en l'église Saint-Jean
13 quai Saint-Jean
67000 STRASBOURG**

Commandez les Actes de la Rencontre des mémoires 2021 : « Souvenirs de la guerre 1870-71. Rencontre des mémoires 2021 »



Retourner le bulletin ci-dessous photocopié et complété, règlement par chèque à l'ordre de l'AMAM à : Philippe Schuhler 4, rue des Tonneliers 67650 Dambach-la-ville.
Pour plus d'informations : phil.schuhler67@gmail.com
27€ (frais de port compris)

NOM PRÉNOM

ASSOCIATION ou COMMUNE

ADRESSE

CPVILLE

TÉL

EMAIL

..... exemplaires x 27 € (frais de port compris) = €

à le

Signature

Défilé Libération : une remarquable création des élèves

Défilé Libération... Un défilé parmi les défilés, nous direz-vous... Pas vraiment.

Sous ce titre se profile un événement à dimension historique et artistique créé par le lycée Jean Rostand de Strasbourg qui, à sa manière, participe aux commémorations du 80^{ème} anniversaire de la Libération.

En cette année d'hommages rendus par la Nation, la ville de Strasbourg a vécu une cérémonie exceptionnelle le 23 novembre dernier. Ancré dans ce territoire, haut lieu de l'accomplissement du Serment de Koufra, le lycée a inscrit son action dans la thématique proposée par le concours national de la Résistance et de la Déportation (CNRD) : « Libérer et refonder la France (1943-1945) ».

Plus de 130 élèves des voies générale et professionnelle accompagnés de leurs professeurs ont oeuvré,

depuis le mois de septembre, à la réalisation d'un défilé qui illustre de manière vivante et symbolique la libération et la refondation de la France. À travers des costumes, des mises en scène visuelles et sonores, il fait revivre les événements historiques de manière immersive et incarne les valeurs de résistance et de reconstruction.

Cinq tableaux thématiques composent cette représentation qui offre aux spectateurs une plongée inédite dans l'histoire, portée par la jeunesse.

Nous vivons un moment d'engagement, de transmission et d'espoir. Les élèves, acteurs de ce projet, révèlent au public l'importance des combats pour la liberté, la dignité humaine et la démocratie. Chaque geste, chaque costume, chaque parole met en lumière la libération du territoire, les victoires décisives contre l'opresseur ainsi que l'aspiration de la Nation à se refonder.



du lycée Jean Rostand de Strasbourg

Ce travail fait vivre une mémoire collective encore vivante aujourd'hui, que les générations présentes et futures ont la responsabilité de préserver et de transmettre au nom des valeurs démocratiques et républicaines qui nous unissent.

Que nos élèves et leurs professeurs en soient remerciés.

Doriane Rapp,
proviseur du lycée Jean Rostand
à Strasbourg

Un défilé en 5 tableaux

Le concours national de la Résistance et de la Déportation s'inscrit tout particulièrement dans le cycle commémoratif 2023-2025 piloté par le Groupe

d'Intérêt Public *Mission du 80^{ème} anniversaire des débarquements, de la Libération de la France et de la Victoire.*

Le Lycée Jean Rostand de Strasbourg a déjà pu l'explorer lors de la session 2023-2024, en faisant le choix fort, dans le cadre du thème annuel « Résister à la déportation, en France et en Europe », de présenter au Jury un projet d'exposition intitulé *Résister au féminin : parer la déshumanisation*. C'est dans la continuité de cet engagement que l'établissement a choisi de présenter à nouveau une réalisation relevant de la deuxième catégorie, « réalisation d'un travail collectif pouvant prendre différentes formes et portant sur le thème annuel ». Le thème annuel 2024-2025 du CNRD, *Libérer et refonder la France (1943-1945)*, propose deux lectures complémentaires. La première est historique et permet de saisir l'ensemble des enjeux propres à l'histoire militaire,



aux mouvements de résistance, à la déportation, ainsi qu'à l'histoire des mentalités et de la culture. La seconde, dans la continuité des connaissances des élèves sur l'histoire de la Seconde Guerre mondiale, invite au travail de mémoire et à une réflexion civique. Cet intitulé permet de « comprendre l'objectif » des affrontements mais aussi de bien saisir que cette action « mette fin à une occupation » et donne lieu à une refondation, dans un espace bien connu de nos élèves, Strasbourg et l'espace alsacien. La Libération peut être définie comme un « mouvement dynamique, organisation, faisceau d'actions qui se déclinent en une multiplicité de formes et de temporalités selon les types d'actes et les espaces concernés ». L'équipe pédagogique a choisi de s'orienter vers une réalisation illustrant cette définition, un défilé, événement qui incarne un tel moment. Dès le départ, l'ensemble de ce projet *Défilé Libération* est conçu, au regard des possibilités offertes par les spécificités de l'établissement, dans une logique transdisciplinaire. Se sont donc associés des en-

seignants du tronc commun, Histoire-Géographie, Langue étrangère Anglais, Lettres, avec des enseignants d'Arts appliqués, Esthétique-cosmétique, Métiers de la mode.

L'équipe a déterminé, au regard des éléments historiques et scientifiques se rapportant à cet événement, cinq tableaux permettant de l'illustrer, soit :

- la création de la 2^e division blindée (2^e DB) et sa participation à la libération de Paris ;
- le débarquement et l'inscription de la 2^e DB dans le cadre des forces de la Grande Alliance et tout particulièrement américaines ;
- les Forces françaises libres (FFL) et ses composantes issues de l'Empire colonial ;
- le drapeau et le serment de Koufra ;
- la libération de Strasbourg et de l'Alsace.

L'adhésion des élèves a été unanime, et ce projet a permis de créer une synergie entre classes générales et professionnelles, soit 132 élèves répartis



Tissu est dans Iode

L'Alsacienne française libérée

Floraisons

La Tisseuse de Néant

Liberté

dans huit divisions et dans un groupe d'élèves volontaires liés au Service national universel (SNU). En effet, tout l'enjeu de la démarche est la transposition artistique d'une approche historique et civique. Pour chacun des tableaux du défilé, les différents groupes ont profité du dispositif « Résidence d'un journaliste en milieu scolaire » et réalisé un ensemble de podcasts, d'une durée d'environ 5 minutes pour chacun des tableaux, retraçant la Libération de Strasbourg et de l'Alsace sur le temps long du conflit, grâce au fil rouge de la 2^e DB. Ces éléments audio sont pensés pour servir de support sonore au défilé lui-même, devenant un véritable « reportage de guerre » témoin des engagements. Cet effet a été renforcé par un groupe animant la webradio de l'établissement et qui s'est engagé dans la liaison entre les différents tableaux.

Chaque groupe constitué a déterminé sa participation à un tableau, nécessitant des recherches historiques rigoureuses. Les réalisations ont pour finalité

de servir de support dans la mise en scène du défilé. Parallèlement, les groupes composés d'élèves de la Section d'enseignement professionnel (SEP), tout en menant les recherches indispensables à la bonne compréhension historique de leur tableau, se sont projetés dans l'interprétation de ces connaissances d'un point de vue technique, artistique et scénique. L'ensemble des actions menées d'un point de vue disciplinaire et interdisciplinaire dans le cadre de l'établissement pour le compte de la réalisation du projet peut ainsi se transcrire d'un point de vue diachronique. Le projet a conduit à relever un double défi, à la fois historique et commémoratif. L'enjeu majeur a été de passer d'un ensemble de connaissances historiques à une interprétation scénique.

Pour l'équipe pédagogique et d'encadrement,
Paul-André Havé,
professeur d'histoire-géographie



Notre rubrique cinéma

Jardin d'été de Shinji Somai, 1994

par Denis Jung



© DR



Cette fois, je vous propose un film de 1994 de **Shinji Somai** : *Un jardin d'été*. C'est un réalisateur japonais que l'on redécouvre, voire découvre tout simplement pour la première fois. C'est une histoire d'enfants au temps des vacances d'été. Une histoire d'innocence, d'insouciance mais aussi d'angoisse, car même jeune on peut être hanté par la mort.

Naïvement ces loustics ont une idée saugrenue : pour faire face à la mort, il faut la voir à l'œuvre. Ils connaissent un vieux dans le quartier, vivant seul dans une maison délabrée, certainement à l'article de la mort. Il faut saisir cette opportunité pour voir la mort à l'œuvre. D'une curiosité morbide, nous passons à une rencontre, d'une effraction à un accueil. Les trois gamins entreprennent de l'aider à faire revivre son jardin et à restaurer sa vieille demeure sous l'œil narquois du vieux et avec ses conseils avisés. En prenant soin de lui, ils ne veulent plus le voir mourir mais le sortir de son isolement, reconstruire son histoire. Il est ainsi amené à raconter sa vie. Soudainement une rupture dans son récit, une

confession brutale, limpide, catastrophique. Mobilisé, il est arraché à sa famille et envoyé aux Philippines. Il décrit l'errance dans la forêt avec ses compagnons d'infortune, la peur, la crainte, l'épuisement, la fuite constante. Arrivé dans un village, le pillage, la panique, le massacre méthodique des vieux, des jeunes, des femmes, des enfants. Une femme enceinte arrive à s'enfuir, il court, la rattrape, achève femme et bébé. Horreur, dégoût, impossible retour chez soi. Les enfants sidérés veulent malgré tout redonner vie à ce vivant mort dans l'horreur de cette guerre. L'enjeu s'énonce clairement et donne une autre dimension au film. Savoir ou ne pas savoir ce qui s'est passé lors de la guerre. À ce moment apparaît l'importance des surnoms que le vieux donne à ces gamins : *Lunettes*, *Sumo*, *Sac d'os*.



© DR

Lunettes veut savoir. Il sait que les adultes sont des menteurs (le divorce de ses parents), lui-même affabule sur son père qui les a abandonnés. *Sac d'os* aurait préféré ne rien entendre mais les faits sont là. Comment ne pas savoir ? Même si cela est compliqué, incompréhensible et insaisissable. Le tout est dans la volonté de ne pas savoir car le savoir nous interdit d'ignorer les choses. Certes *Sac d'os* aurait préféré ne pas savoir mais il faut être capable de se confronter aux choses. Le danger, ce n'est pas l'erreur ou l'incompréhension, mais la lâcheté de celui qui ne veut pas savoir. On sait, mais on n'ose pas l'avouer. On préfère les contre-vérités, au détriment de ceux qui en souffrent. On choisit au bout du compte l'ignorance et l'oubli. Mais on doit savoir pour vivre. Seule la connaissance laisse la vie se déployer, être. Sans cette reconnaissance, elle est mensonge, mauvaise foi, illusion, elle n'est rien.

La vérité, aussi tragique soit-elle, n'anéantit pas. Est-ce vrai ? Le pari du film est de faire le choix de la connaissance. Ainsi les gamins veulent retrouver la femme et la famille du vieil homme. Cette quête inespérée aboutit. Ils retrouvent une vieille femme absente, perdue dans la douleur et le chagrin, arrachée à sa fille et à son gendre par un tragique accident de voiture, et sa petite-fille. Malgré leurs efforts pour renouer l'histoire, ces retrouvailles sont impossibles. Le vieillard meurt. Ce qui reste de sa famille connue s'inquiète de son héritage. Son épouse vient à la veillée funèbre et retrouve enfin son mari, revenu de la guerre au bout du compte. Reconnaissance d'un amour fort, déchiré et anéanti. La petite-fille retrouve le fil de son histoire. Finalement un long plan-séquence nous montre une maison en ruine balayée par les éléments, perdue quelque part dans une ville.

Ce film nous raconte ainsi une expérience du mal, horriblement présente et irréaliste. Un homme bien, dont la guerre ruine l'existence et le prive de tout avenir. Socialement on peut certes l'habiller du costume d'un héros de guerre, mais fondamentalement il reste un salaud et un lâche. Assumer ce qu'il est devenu, fait peut être qu'il puisse être autre chose que ce salaud. La mort d'un côté, sous toutes ses formes, et la vie de l'autre : les enfants, sa petite-fille et une épouse aimante. Si, justement, nous sommes pessimistes comme l'était Freud, la pulsion



© DR

de mort finit toujours par nous anéantir. La guerre n'est que désolation et ruine de nos existences. Mais nous savons aussi nous attacher, aimer, recevoir quelque chose de l'autre. Rien ne nous interdit un tel pari si ce n'est de croire qu'on est perdu définitivement et par avance. Exister n'est-ce pas faire ce pari, même si nos existences se construisent sur sa fragilité. L'épouse a retrouvé son mari, la petite-fille son grand-père, et les enfants se sont libérés de l'effroi de la mort. La tragédie est emportée par la vie, même tragique, la vie est ce qui nous offre une opportunité, cette vacance d'un jardin d'été.

Denis Jung,
philosophe et cinéophile



© DR

Le pari de Jean-Louis Spieser : remplir la cathédrale de Strasbourg en hommage aux Incorporés de force



Jean-Louis Spieser : un combat pour l'honneur des Malgré-nous
© Julien Steinhauser

Professeur de lettres, Jean-Louis Spieser a été toute sa vie interpellé par la situation dramatique des Malgré-nous en Alsace-Moselle.

« Existe-t-il une seule famille alsacienne qui ne soit pas concernée ? Je ne le crois pas. Après la guerre, combien de repas de famille, en Alsace, se sont passés sans que le sujet ne vienne sur la table ? Parfois pour être rapidement évacué par honte. Parfois parce que le grand-père avait subitement besoin de se confier. Parfois tout simplement parce qu'on se souvenait alors de l'oncle qui était *g'falla én Russland* (tombé en Russie). Notre histoire n'a rien de honteux. Ce sont des faits. » déclare-t-il dans les *DNA* du 10 novembre 2024.

Aujourd'hui retraité, Jean-Louis, plus militant que jamais, souhaite que lorsque le dernier Malgré-nous quittera cette terre, un hommage solennel lui soit rendu en Alsace.

« Il y a trois ans j'avais suggéré à nos représentants politiques de la CEA de rendre un hommage, toutes tendances confondues, aux derniers Malgré-nous, et ainsi honorer tous les autres. Ils ont fait la sourde oreille malgré mes relances tous les 6 mois. Réponse au bout de deux ans : *Le sujet est sensible ! Nous risquons de blesser certaines mémoires... Il faut encore attendre !* Alors, comme il y a urgence et que la cause me tient à cœur, je me suis lancé seul, alors que je ne suis qu'un Alsacien isolé mais très attaché à ma *Heimet*. Et l'hommage aux derniers d'entre eux,

difficile à organiser pour des particuliers, est devenu la cérémonie du 13 avril 2025. »

Pour les quatre-vingts ans de la fin de la Seconde Guerre mondiale Jean-Louis Spieser s'est alors associé à une poignée de personnalités du monde littéraire et artistique, comme la chanteuse Sylvie Reff, le pasteur Jean-Jacques Reutenauer et l'historien Armand Peter. Leur objectif ? Rendre un grand hommage œcuménique, en la cathédrale de Strasbourg, à tous les Malgré-nous encore de ce monde. Ils réussirent à convaincre l'archevêque de Strasbourg et fixèrent la date du 13 avril, qui marque le 70^e anniversaire du retour de captivité en URSS du dernier Malgré-nous, Jean-Jacques Remetter de Fegersheim, le 13 avril 1955.

La réussite de ce pari peut être qualifiée d'historique, un rassemblement œcuménique et intergénérationnel de plus de mille personnes, réunies pour rendre hommage aux Incorporés de force, pour ne pas oublier et s'ouvrir sur l'avenir. Un succès qui a largement dépassé les attentes des organisateurs puisque même des délégations étrangères y participèrent : des Polonais, Belges, Luxembourgeois et Slovènes ont en effet connu la même tragédie. Cette dimension européenne de l'hommage ne pouvait que satisfaire l'organisateur de cette journée inoubliable. Jean-Louis Spieser a magnifiquement concrétisé son défi !

Marcel Spisser,
président honoraire de l'AMAM



Les derniers survivants des Malgré-nous à la cathédrale de Strasbourg, le 13 avril 2025 © David Geiss

Hommage à Paul Collowald

Né le 24 juin 1923 à Wissembourg, décédé le 8 juillet 2025 à Waterloo, Paul Collowald a connu l'Alsace-Moselle annexée. Il participe d'abord à des actions de résistance, essaie d'éviter l'incorporation de force mais est finalement enrôlé dans la Wehrmacht en mai 1944. Il s'évade en juin 1945. En 1946 il entame une carrière de journaliste au *Nouvel Alsacien* et, à partir de 1952, de correspondant du *Monde* à Strasbourg. En 1958, il devient porte-parole du vice-président

de la Commission européenne, Robert Marjolin, puis Raymon Barre et, dans les années 70, directeur à la Direction générale de l'Information. En 1984 il rejoint le cabinet du président Pfimlin au Parlement européen où il terminera sa carrière en tant que directeur général de l'Information. C'est parce qu'il a connu les horreurs de la guerre qu'il a adhéré tout au long de sa vie aux idées de Robert Schuman et devint un pionnier de la réconciliation européenne.

Collowald résistant



Article de Paul Collowald publié dans *Calendrier* en 1946, un supplément du *Nouvel Alsacien* © DR

Paul Collowald en train d'écouter « Ici Londres ! » pour reprendre les slogans de la France libre et les transcrire sur des papillons qu'il confectionnait pour les coller dans le train.

Collowald évadé de la Wehrmacht



Télégramme de retour suite à l'évasion © DR

Collowald journaliste



Devenu journaliste au *Nouvel Alsacien*, Paul Collowald réalise son premier reportage sur le thème de la jeunesse allemande de l'après-guerre.



Remise de la médaille de chevalier de la Légion d'honneur par le président du Sénat Alain Poher en 1985.

© DR



Collowald disciple de Robert Schuman

Paul Collowald avec Robert Schuman dans les années 50, lors d'une rencontre du Groupement des intellectuels chrétiens-sociaux (ICS) à Strasbourg. Paul Collowald offre au nom des ICS une reproduction de l'*Hortus Deliciarum*, manuscrit réalisé par Herrade de Landsberg et ses moniales dans l'abbaye de Hohenbourg au couvent du Mont Sainte-Odile, à la fin du 12^e siècle.

Collowald incorporé de force (Malgré-nous)



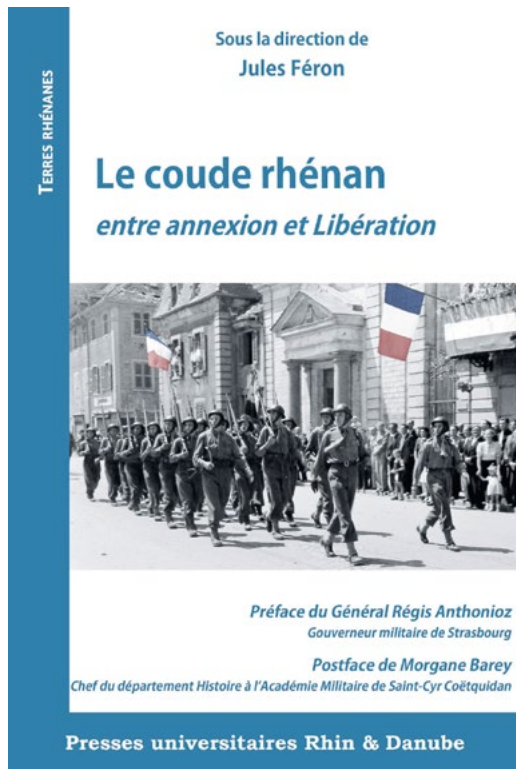
Ärztliche Bescheinigung (certificat médical pour échapper à la présentation au conseil de révision visant à l'incorporation de force en novembre 1943) © DR

Le 22 mai 1944, Paul est finalement enrôlé dans la Wehrmacht pour éviter à sa famille d'être déportée dans un camp de rééducation sur les territoires orientaux du Reich comme la Silésie. Il se rappelle : « Il y a eu une émotion certaine quand j'ai annoncé à mes parents que j'avais décidé de rester et de ne pas m'évader ; j'ai attendu que mes petites sœurs soient couchées pour le leur dire. »

Extrait de la biographie de Paul Collowald, pionnier de l'Europe à unir, par Sabine Menu, paru en 2018 aux Éditions Peter Lang.

Le coude rhénan

© DR



Le coude rhénan entre annexion et Libération. Sous ce titre un peu mystérieux, c'est un pan de l'histoire d'une région située au Sud de l'Alsace qui est étudié de 1939 à 1945, de la déclaration de guerre jusqu'à la Libération. Jules Féron¹ a rassemblé un groupe d'auteurs qui a mis en lumière les événements, les craintes et les espoirs qui ont affecté cette région à cheval sur trois États.

Un peu de géographie tout d'abord s'impose. Que faut-il entendre par « coude rhénan » ? Il s'agit ici d'une portion du Rhin, grand fleuve européen, qui modifie dans la zone qui nous occupe son parcours au sortir des Alpes. Son cours d'Est en Ouest bifurque en une direction Sud-Nord, la ville de Bâle pouvant être considérée comme le pivot de cette conséquence de l'effondrement du fossé rhénan et la naissance de la plaine alluviale qui recouvre l'Alsace et le pays de Bade, bordée par les Vosges et la Forêt-Noire. Ce terme de géographie est entré localement dans le langage courant.

Cette zone du coude rhénan, très peuplée, couvre aussi une région frontalière qui met en jeu trois États : l'Allemagne, la France qui a perdu en juillet 1940 l'Alsace annexée de fait au *Gau Oberrhein* allemand et la Suisse. Ce territoire comporte une ville importante, Bâle, de nombreuses villes moyennes dont Saint-Louis, Huningue, Lörrach, ainsi que des bourgs ruraux. C'est sur un relief à Uffheim, com-

mune mitoyenne de Sierentz, que se dresse une casemate de la ligne Maginot.

Que fait-elle à cet endroit ? Elle appartient au secteur fortifié d'Altkirch, destiné à empêcher les forces du *Reich* de converger vers Belfort après avoir franchi le Rhin sans respecter la neutralité helvétique, statut que la Confédération a réussi à protéger tout au long d'un conflit qui a impliqué l'ensemble de ses voisins, la France, l'Allemagne, l'Autriche et l'Italie. D'où le terme d'opération « H », nom de code qui couvre les hypothétiques opérations de secours de la France envers la Suisse. Les deux États en tout cas en avaient longuement évoqué la possibilité tout au long de la seconde partie des années 1930.

L'ouvrage, construit de façon chronologique, évoque nombre d'aspects de cette période sous la plume d'historiens des trois pays frontaliers afin de décrire précisément la situation civile des habitants, puis les combats de la Libération.

Dès la déclaration de guerre en septembre 1939, près de huit mois avant les premiers combats, l'ensemble de la population du secteur est évacué vers le Sud-Ouest et principalement le département des Landes, à Soustons par exemple. Un an plus tard, les évacués reviennent dans une Alsace désormais annexée de fait. La langue française est bannie, le *Reich* fait main basse sur la province, la propagande est quotidienne, les récalcitrants sont envoyés au camp de sûreté de Schirmeck situé au fond de la vallée de la Bruche, les jeunes des deux sexes sont tout d'abord appelés au *Reichsarbeitsdienst* (RAD) dès l'automne 1941 – le travail obligatoire pour le *Reich* – qui se transforme pour les garçons en préparation militaire. Puis vint l'incorporation de force (décret du 25 août 1942) qui a concerné près de 127 500 hommes en Alsace et en Moselle et 21 classes d'âges, mais aussi 15 000 jeunes femmes dans le cadre du *Kriegshilfsdienst* (KHD) accompli souvent dans la foulée du RAD. C'est dans ce cadre que se sont mises en place des filières d'évasion tout d'abord destinées aux prisonniers de guerre français incarcérés en Allemagne, puis aux réfractaires qui voulaient échapper à l'incorporation de force.

Comment cette période est-elle vécue à Lörrach (Allemagne), à Bâle (Suisse) où le bruit du canon s'est fait entendre au loin tout d'abord en 1940 puis en 1945 ? Les auteurs apportent nombre d'informations. Huit mois après la libération de Paris, des détachements français franchissent le Rhin le 24 avril

¹Jules Féron est docteur en histoire contemporaine, chargé d'enseignement à Sciences Po., membre du comité directeur des presses universitaires *Rhin et Danube*, adjoint au maire de Huningue.

1945 en canots à moteur entre Bâle et Istein (Allemagne) avant d'atteindre et prendre Lörrach dont une grande partie de la population avait fui. Markus Moehring auteur de ce chapitre ne passe pas sous silence les pillages perpétrés par des militaires de l'armée française et des viols dont la trace se retrouve dans les archives de l'hôpital qui indiquent un nombre important d'avortements à cette période.

Les premiers combats en Alsace avaient débuté dès le mois de novembre 1944 avec la libération de Mulhouse puis de Strasbourg mais aussi la création de la poche de Colmar à l'hiver 1944-1945. Soulignons aussi la belle intervention de Daniel Morgen, ancien formateur d'instituteurs et inspecteur de l'enseignement bilingue qui évoque le sort de ces jeunes évadés vers la Suisse, pour ne pas être incorporés dans la *Wehrmacht*. De nombreux exemples révèlent la complexité de cette période.

L'ouvrage préfacé par le général Régis Anthonioz est dédié à la mémoire du sous-lieutenant Jean-Pierre Douzou, tombé au champ d'honneur le 30 novembre 1944 à Huningue.

Bertrand Merle,
journaliste,
membre de l'AERIA

Le groupe des auteurs est composé de :

- Jean-François Althaus, président et membre du mémorial Maginot de Haute-Alsace, bibliothécaire, et Bertrand Pfaff, président du mémorial Maginot de Haute-Alsace : *Coopération militaire franco-suisse entre ligne Maginot et l'hypothèse H*
- Jules Féron : *La libération du Sud Alsace : quels enseignements pour l'officier français ?*
- Georg Kreis, professeur honoraire de l'université de Bâle : *Bâle pendant la Seconde Guerre mondiale. Ville ouverte ou ville fermée ?*
- Éric Le Normand, professeur d'histoire-géographie : *La tragédie de Ballersdorf*
- Markus Moehring, président de l'association du *Dreiländermuseum* (musée des trois pays) de Lörrach : *La région de Lörrach sous le régime national-socialiste et sa libération par les troupes françaises*
- Daniel Morgen, docteur en histoire contemporaine : *Le Dreiländereck dans l'annexion nazie. Évacuation et refuge : des enfants et des adolescents pris dans le labyrinthe de l'internement en Suisse*
- Claude Muller, professeur honoraire à l'université de Strasbourg : *La singularité du contexte alsacien pendant la Seconde Guerre mondiale Village-Neuf l'un des derniers bastions allemands en région frontalière*
- Bertrand Merle, journaliste honoraire : *L'évasion singulière de Henri Eberhardt du 27 juin 1944*
- Paul-Bernard Munch, doctorant en histoire contemporaine et professeur d'histoire-géographie : *L'évacuation de 1939*
- Jean-Arthur Noiïque docteur en histoire contemporaine : *La 1^{ère} armée française et l'Alsace du Sud, entre mémoire locale, régionale et nationale.*

Les droits d'auteur sont reversés à *Terre Fraternité-ADO*, association aidant les blessés et les familles endeuillées de l'armée de terre.

Cet ouvrage a obtenu le label *80 ans de la Libération*.

Le 11 novembre 2025 aux Invalides



Les Malgré-nous aux Invalides © Jean-Pierre Thiry

Le président de la République Emmanuel Macron, comme il l'avait promis l'an dernier lors du quatre-vingtième anniversaire de la libération de Strasbourg, a dévoilé une plaque : « En mémoire des Alsaciens et Mosellans tombés au cours de la Seconde Guerre mondiale et des Incorporés de force ».

Il était accompagné du premier ministre Sébastien Lecornu et de la ministre de la Défense Catherine Vautrin. À cette cérémonie avaient été conviés des élus d'Alsace et de Moselle, dont la députée Brigitte Klinkert et des représentants d'associations mémorielles.

Après avoir déposé une gerbe, le président de la

République a écouté les récits des quatre Incorporés de force présents. Puis il s'est dirigé vers d'autres invités qui lui ont remis les mémoires de leur parent, une plaquette de leurs camarades Malgré-nous ou comme Igor Futterer le texte de sa pièce de théâtre *La cigogne n'a qu'une tête*, ou comme le président de l'AMAM le volume *L'Alsace et la Moselle sous la Seconde Guerre mondiale* réunissant les Fiches pédagogiques du *Courrier du Mémorial Alsace-Moselle*.

Jean-Marie Esch,
président de l'AMAM



Brigitte Klinkert, députée, ancien ministre et Jean-Marie Esch, président de l'AMAM © DR



Le Président se recueille devant la plaque en hommage aux Malgré-nous © Brigitte Klinkert



© Brigitte Klinkert



Jean-Louis Spieser © DR



© DR



Nous avons tous une pensée émue et affectueuse pour notre ami Gérard Michel, l'incomparable Gégé, président de l'association des *Orphelins de pères Malgré-nous d'Alsace Moselle*. Il aurait été si fier et apaisé d'assister à cette reconnaissance enfin officielle des Incorporés de force, le combat de sa vie.

Hélas, il nous a quittés une semaine plus tôt, trop tôt. Nous reviendrons sur son combat dans notre prochain numéro.

Les morceaux choisis de Serge Barcellini

La Fraternalisation

© Association Le Souvenir Français



Il y a 110 ans, à la Noël, des moments de fraternisation ont eu lieu sur le front entre combattants ennemis.

Le thème de la Fraternalisation est cependant plus un thème mémoriel qu'historique. L'histoire n'avait reconnu de fraternisation ni pendant la guerre de 1914-1918, ni dans celle de 1939-1945, et encore moins pendant la guerre d'Algérie. Qui aurait pu en effet imaginer fraterniser avec les soldats nazis en 1940, et avec ceux du FLN pendant la guerre d'Algérie ?

Ceux qui fraternisaient étaient alors des déserteurs. « Fraterniser » n'est pas un terme du vocabulaire militaire, sauf lorsqu'il devient un outil pour affaiblir l'ennemi.

Le thème de la Fraternalisation s'est imposé durant le quart de siècle entre la fin du XX^{ème} et le début du XXI^{ème} siècle. D'abord, par l'édition des carnets de Louis Barthas, publiés en 1977 et réédités en 1997. Louis Barthas, militant pacifiste et socialiste, est celui qui raconte ce que furent les fraternisations de la Noël 1914 dans le Pas-de-Calais.

Puis ce fut le film de Christian Carion en 2005, et enfin l'inauguration du monument de Neuville-Saint-Vaast par le Président de la République François Hollande en 2015.

Ce quart de siècle est aussi celui de « la fin de l'histoire », dans l'ouvrage de Francis Fukuyama publié en 1992, qui annonçait la fin des guerres et la victoire des démocraties. C'est le temps où la Première Guerre mondiale perd son nom de victoire, pour prendre celui de boucherie. Moment passionnant que les historiens auront à étudier.

Le thème mémoriel de la Fraternalisation pourrait-il s'expliquer par le contexte idéologique de la fin de l'Union Soviétique ? L'actualité nous en éloigne. Qui parle de fraternisation en Ukraine et au Proche-Orient ?

Serge Barcellini,
contrôleur général des armées (2s),
président général du *Souvenir Français*

Comment adhérer à l'AMAM ?

L'Association des Amis du Mémorial Alsace-Moselle (AMAM) a besoin du plus grand nombre, élus, anciens combattants ou témoins, artistes, universitaires, enseignants, acteurs économiques, simples citoyens, pour donner au Mémorial son assise populaire, pour le promouvoir et en faire un lieu de Mémoire régionale, d'histoire générale, de sens et de pédagogie. [Retourner le bulletin ci-dessous photocopié/scanné et complété, règlement par chèque à l'ordre de l'AMAM à Jean-Marie Esch 37, rue du Bellay 67200 Strasbourg ou esch.jean-marie@orange.fr](#)

NOM PRÉNOM

ASSOCIATION ou COMMUNE

ADRESSE

CP VILLE

TÉL EMAIL

Adhère à l'AMAM et vous envoie la cotisation de €

à le Signature

Cotisations : 25€ pour les personnes physiques, 20€ pour les établissements scolaires, 30€ pour les associations de moins de 200 membres et les communes de moins de 600 habitants, 60€ pour les associations de plus de 200 membres et les communes de 601 à 1 000 habitants, 100€ pour les communes et les communautés de communes de 1 001 à 5 000 habitants, 200€ pour les communes et les communautés de communes de 5 001 à 10 000 habitants, 300€ pour les communes et les communautés de communes de plus de 10 000 habitants.

Directeur de la publication Jean-Marie Esch — Coordination Claude Mitschi, Marcel Spisser, Philippe Schuhler et Gérard Zippert — Rédaction Christophe Adam, Serge Barcellini, Martine Bissler-Zerringer, Jean-Marie Esch, Jean-Joseph Feltz, Marie Goerg-Lieby, Paul-André Have, Denis Jung, Brigitte Klinkert, Bertrand Merle, Claude Mitschi, Arnaud Pacllet, Delphine Pellenard, Guillaume Pellenard, Doriane Rapp, Jean-Michel Roth, Cyrille Schott, Marcel Spisser — Réalisation Studio Peau Rouge — Impression Freppel Imprimeur — Photos © DR — Dépôt légal novembre 2025 — Demande d'ISSN en cours — © Tous droits de reproduction réservés. AMAM — Président Jean-Marie Esch — Trésorier Philippe Schuhler — amam.schirmeck@laposte.net — memorial-alsace-moselle.com